

6 Les étudiants

6.1	Les effectifs du supérieur : évolution	164
6.2	Les effectifs du supérieur par académie	166
6.3	Les effectifs dans les formations scientifiques	168
6.4	Les étudiants des universités en 2008-2009	170
6.5	La population universitaire par établissement et académie	172
6.6	Les universités : disciplines, cursus, âge et sexe	174
6.7	Les IUT par spécialité : évolution	176
6.8	Les étudiants des filières d'ingénieurs	178
6.9	Les écoles de commerce, gestion et vente	180
6.10	Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	182
6.11	Les sections de technicien supérieur (STS)	184
6.12	Les sections de technicien supérieur (STS) par spécialité	186
6.13	Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM)	188
6.14	L'origine socioprofessionnelle des étudiants français	190
6.15	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur	192
6.16	Les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur par nationalité	194
6.17	Les étudiants étrangers dans les universités	196
6.18	Les flux de nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	198
6.19	Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur	200
6.20	Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après	202
6.21	Parcours après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995	204

Présentation

À la rentrée 2008, 2 232 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DOM. De 2000 à 2005, le nombre d'étudiants avait fortement augmenté (+ 1,1 % en moyenne annuelle). Cette croissance s'expliquait principalement par celle des étrangers qui constituaient les trois quarts des hausses d'effectifs. La tendance se renverse en 2006, les effectifs diminuent de 1,3 % : on compte 30 000 étudiants en moins cette année-là par rapport à l'année précédente. Les étrangers ne contribuent plus à l'augmentation des effectifs, puisque leur nombre a diminué de 1,0 %. En 2007, le nombre d'étudiants diminue à nouveau (- 22 000, soit - 1,0 %). Il se stabilise en 2008 avec un fort accroissement du nombre d'étudiants étrangers : ils n'ont jamais été aussi nombreux. L'enseignement privé poursuit son essor et compense le recul de l'enseignement public.

Le nombre d'étudiants dans les disciplines générales au sein des universités prolonge son recul commencé en 2005. Il est de - 1,9 % en 2008 (mais de - 1,3 % à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants des IUFM et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008) et il contribue pour 1,1 point à l'évolution totale des effectifs de l'enseignement supérieur. Dans les IUT, la hausse amorcée en 2005, après quatre années de baisse, se confirme : le nombre d'étudiants progresse de 1,6 % en 2008.

Le nombre d'étudiants en IUFM diminue fortement en 2008 (- 8,6 %, après - 5,5 % en 2007). Cette baisse contribue négativement pour 0,3 point à l'évolution totale des effectifs dans l'enseignement supérieur.

En 2008, le nombre d'étudiants en STS progresse de 3 300, soit de 1,4 %. Comme ces quatre dernières années, les effectifs en CPGE augmentent de manière soutenue (+ 2,5 % en 2008). De 2000 à 2006, les effectifs dans les formations d'ingénieurs ont connu une progression importante. Celle-ci s'est interrompue en 2007, avant de fortement reprendre (+ 5,2 % en 2008). Le nombre d'étudiants augmente dans le secteur privé (+ 11,5 %), en université de technologie (+ 6,3 %) et dans les écoles publiques du ministère de l'Enseignement supérieur qui ont accueilli des formations provenant des universités. Le nombre d'étudiants diminue dans les écoles publiques hors ministère de l'Enseignement supérieur (- 2,5 % en 2008).

Comme les formations d'ingénieurs, les écoles de commerce et de gestion ont connu un essor important depuis 1999, même si leurs effectifs ont baissé de 1,2 % en 2006. En 2008, ils progressent de 5,0 %. Cette hausse contribue (à hauteur de 0,2 point) à l'évolution globale des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur.

Sources

- MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié. Ont été ajoutés :

- les formations d'ingénieurs en partenariat, créées à la rentrée 1991 sous le nom de "nouvelles formations d'ingénieurs (NFI)";
- les masters des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, qui sont classés au sein de la rubrique "autres écoles et formations";
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensées au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, qui sont également classées au sein des "autres écoles et formations";
- les effectifs des diplômes post-secondaires de niveau IV du secteur social.

Enfin, sur les dernières années, a été effectué un travail de repérage des doubles recensements de certaines formations paramédicales et sociales.

Au total, le changement de définition a augmenté les effectifs de près de 11 000 sur la rentrée 2001.

■ **Universités.** Voir définition en 6.2.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Voir définition en 6.2.

Les effectifs du supérieur : évolution

[1] Évolution du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (France métro. + DOM)

	1990 1991	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Universités (1)	1 159 937	1 392 531	1 425 665	1 424 536	1 421 719	1 399 177	1 363 750	1 404 376
Disciplines générales et de santé	1 085 609	1 277 066	1 311 943	1 312 141	1 309 122	1 285 408	1 247 527	1 223 717
Dont : formations d'ingénieurs univ. (2)	10 545	25 240	24 855	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429
IUT	74 328	115 465	113 722	112 395	112 597	113 769	116 223	118 115
IUFM								62 544
Grands établissements	15 536	16 872	18 655	25 603	25 944	25 776	29 726	31 121
IUFM total (3)	89 062	85 808	83 622	81 565	74 161	70 100	70 100	64 037
STS (4)	199 333	235 459	234 195	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164
Public MEN	108 262	151 085	151 023	149 688	149 849	147 948	147 305	147 592
Public autres ministères	9 343	13 556	12 881	12 482	12 202	11 826	11 543	11 079
Privé	81 728	70 818	70 291	68 105	68 352	68 555	72 029	75 493
CPGE	64 427	72 015	72 053	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003
Public MEN	52 572	59 431	59 160	60 407	61 938	62 904	64 157	66 021
Public autres ministères	1 419	1 694	1 715	1 772	1 708	1 677	1 680	1 694
Privé	10 436	10 890	11 178	10 968	11 144	11 579	12 235	12 288
Formations comptables non universitaires	5 587	7 682	7 643	7 788	7 499	7 430	7 871	8 377
Public MEN	3 951	4 680	4 875	4 909	4 979	4 910	5 151	5 280
Privé	1 636	3 002	2 768	2 879	2 520	2 520	2 720	3 097
Préparations intégrées	3 965	3 323	3 271	3 309	3 058	3 162	3 835	4 066
Université de technologie	3 157	6 603	6 974	6 962	7 375	7 604	7 931	8 248
INP	8 250	12 392	12 794	12 514	12 478	12 445	7 743	6 763
Formations d'ingénieurs (2)	57 653	102 407	105 007	107 219	108 057	108 846	108 773	114 427
Universitaires	10 545	25 240	24 855	25 759	25 606	25 983	26 414	20 429
Des UT	1 689	4 075	4 321	4 511	4 838	5 118	5 450	5 795
Des INP	5 091	9 252	9 600	9 494	9 532	9 483	5 989	4 992
Public MEN	15 461	24 128	22 550	23 525	23 431	22 342	24 290	33 644
Public autres ministères	10 865	14 577	17 270	17 178	17 458	18 420	17 357	16 922
Privé	14 002	25 135	26 411	26 752	27 192	27 500	29 273	32 645
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	46 128	74 680	80 619	83 176	88 437	87 333	95 835	100 609
Établissements d'enseignement universitaire privés	19 971	19 644	18 058	19 820	21 306	21 024	22 225	23 219
Écoles normales d'instituteurs	16 500							
Écoles normales supérieures	2 675	3 044	3 104	3 122	3 191	3 658	3 680	4 122
Écoles juridiques et administratives	7 328	11 001	10 858	10 750	10 477	10 425	8 617	7 707
Écoles supérieures artistiques et culturelles (5)	41 988	60 366	61 444	62 864	64 598	64 531	61 834	61 617
Écoles paramédicales et sociales (6)	74 435	111 191	119 456	124 201	131 654	131 100	134 407	134 407
Autres écoles et formations (7)	7 515	28 716	29 322	30 653	30 692	33 255	34 072	38 242
France métro. + DOM (8)	1 717 060	2 208 421	2 256 150	2 269 797	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 231 745

(1) En 2008-2009, les doctorants du PRES Paris-Est sont classés dans la rubrique universités. (2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (3) En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. (4) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991. (5) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (6) Données provisoires en 2008-2009 pour les formations paramédicales et sociales, données de 2007-2008 en 2008-2009, estimation pour les données de la santé en 2001-2002. (7) Groupe non homogène (écoles vétérinaires, autres écoles dépendant d'autres ministères...). (8) Sans double compte des formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des Universités de technologie et des IUFM intégrés dans une université.

[2] Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur depuis 1960 (milliers) (France métro. + DOM)

	1960 1961 (4)	1970 1971 (4)	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Universités (hors IUT et IUFM) (1)	214,7	637,0	804,4	1 085,6	1 277,5	1 311,9	1 312,1	1 309,1	1 285,4	1 247,5	1 223,7
Évolution annuelle (en %)					0,4	2,7	0,0	-0,2	-1,8	-2,9	(2) -1,3
IUT		24,2	53,7	74,3	119,2	113,7	112,4	112,6	113,8	116,2	118,1
Évolution annuelle (en %)					1,6	-1,5	-1,2	0,2	1,0	2,2	1,6
STS	(3) 8,0	(3) 26,8	67,9	199,3	238,9	234,2	230,3	230,4	228,3	230,9	234,2
Évolution annuelle (en %)					0,0	-0,5	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4
CPGE (5)	(3) 21,0	(3) 32,6	40,1	64,4	70,3	72,1	73,1	74,8	76,2	78,1	80,0
Évolution annuelle (en %)					-0,8	0,1	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5
Autres établissements et formations (3)	66,0	130,0	215	293,4	454,3	524,2	541,8	556,4	550,2	558,8	575,7
Évolution annuelle (en %)					4,1	3,1	3,4	2,7	-1,1	1,6	3,0
Ensemble	309,7	850,6	1 181,1	1 717,1	2 160,3	2 256,2	2 269,8	2 283,3	2 253,8	2 231,5	2 231,7
Évolution annuelle (en %)					1,1	2,2	0,6	0,6	-1,3	-1,0	0,0

(1) Les doctorants du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Est sont classés dans la rubrique universités. (2) Évolution à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants d'IUFM en 2008-2009 et ceux des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008. L'évolution entre 2008-2009 et 2007-2008 pour les universités (hors IUT et hors IUFM) est de - 1,3 % au lieu de - 1,9 %. (3) Estimation. (4) Données France métropolitaine pour 1960-1961 et 1970-1971. (5) Les effectifs d'étudiants en diplôme d'études comptables et financières ont été comptés en CPGE avant 1990 et avec les autres établissements et formations ensuite.

Présentation

En 2008, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et DOM s'élevait à 2 232 000. Plus du quart (26,4 %) des effectifs se concentre en Île-de-France, dont 13,5 % à Paris. Les principales académies en province sont celles de Lille, Lyon, Toulouse et Nantes qui accueillent à elles quatre 23,6 % des étudiants. Les plus petites académies métropolitaines sont celles de Corse, Limoges et Besançon, qui ne regroupent que 2,6 % des effectifs totaux. En 2008, les effectifs dans l'ensemble de l'enseignement supérieur sont stables par rapport à 2007. Alors que la baisse était quasi générale sur le territoire en 2007 (22 des 26 académies de métropole), elle ne touche plus que la moitié d'entre elles (13 sur 26). Les plus fortes chutes concernent les académies de Corse (-12,6 %), Limoges (-2,7 %) et Orléans-Tours (-2,6 %). À Paris, les effectifs augmentent (+1,1 %). Le poids de cette académie progresse légèrement : il passe de 13,3 % en 2007 à 13,5 % en 2008. Les effectifs progressent de façon plus importante dans trois académies : Nice (+2,7 %), Dijon (+2,1 %) et Poitiers (+1,8 %). Dans les DOM, la situation est très contrastée : la croissance des effectifs dans les académies de la Réunion (+1,1 %) et de Guyane (+0,7 %) compense la baisse dans celles de Guadeloupe (-0,6 %) et de Martinique (-1,8 %). Au final, les effectifs se stabilisent dans l'ensemble de ces académies et leur part dans les académies de France métropolitaine et des DOM demeure à 1,7 %.

Les différentes académies métropolitaines présentent des structures très variées selon les types de formations suivies. Dans certaines petites académies (Amiens, Besançon, Limoges, Orléans-Tours et Reims), la part des STS est très élevée (plus de 14 %, contre 10 % pour la moyenne métropolitaine) compensant partiellement dans deux d'entre elles (Amiens et Reims) la faiblesse des effectifs à l'université (53 % et 56 %, contre 63 % pour la moyenne métropolitaine). Il en est de même à Nantes. À l'inverse, dans d'autres académies (Strasbourg et Corse), la part de l'université dans l'ensemble de l'enseignement supérieur est au moins égale à 74 %, alors que celles des autres formations, des écoles de commerce et d'ingénieurs sont inférieures à la moyenne nationale. La part des IUT dans l'ensemble des effectifs de l'enseignement supérieur est la plus élevée dans les académies de Grenoble et de Limoges (9 %, contre 5 % pour la moyenne métropolitaine). À Paris, les poids de l'université, des IUT et des STS sont parmi les plus faibles de France. À l'inverse, ils sont très élevés pour les CPGE, pour les écoles de commerce et, surtout, pour les autres formations. Les deux autres académies franciliennes ont des profils opposés : à Créteil, le poids de l'université est prépondérant, alors qu'il est légèrement inférieur à la moyenne nationale à Versailles, au profit des écoles de commerce et d'ingénieurs.

La part de l'université dans les DOM, pris dans leur ensemble, est proche de la moyenne nationale et globalement homogène d'une académie à l'autre (entre 58 % et 61 % à champ constant). Le poids des STS y est plus élevé qu'en métropole, sauf pour la Guyane. En revanche, la part des étudiants en IUFM est bien supérieure à la moyenne nationale (17 % en Guyane, contre 3 % pour la France métropolitaine et les autres DOM).

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié (voir 6.1).

■ **Universités.** Les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR). On y a également assimilé le CUFR d'Albi, appelé à devenir une université. Les doctorants du PRES Paris-Est sont classés dans la rubrique universités. En 2008-2009, 17 écoles d'ingénieurs sont sorties du champ universitaire.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous les étudiants inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNST).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le DMA et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le DSAA sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.8.

À partir de 2005-2006, la localisation des établissements par académie a été homogénéisée sur l'ensemble du champ du supérieur : à présent, l'unité géographique de référence est la composante, quel que soit le type d'établissement. Cela se traduit par des transferts d'effectifs d'une académie à l'autre, en particulier à l'intérieur de l'Île-de-France et entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique.

Sources

– MESR-DGESIP-DGRI-SIES. Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Les effectifs du supérieur par académie

[1] Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2008-2009
(France métropolitaine + DOM)

Académies	Universités				IUFM total	STS	CPGE	Formations d'ingénieurs (2)	Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité	Autres écoles et formations d'enseignement supérieur (3)	Ensemble (4)	Évolution 2008-2009/2007-2008 (%)
	Universités	Hors IUT et IUFM	IUT	IUFM (1)								
Aix-Marseille	69 696	62 375	4 320	3 001	3 001	10 493	3 307	2 960	4 487	10 408	100 221	-0,8
Amiens	21 826	17 013	2 877	1 936	1 936	5 813	1 102	4 702	1 256	6 612	41 311	1,1
Besançon	19 230	15 434	2 598	1 198	1 198	4 556	936	2 862	358	3 487	31 307	-0,9
Bordeaux	69 471	61 182	5 325	2 964	2 964	11 031	2 980	3 626	6 036	9 919	102 144	-1,3
Caen	24 349	20 035	2 938	1 376	1 376	4 856	1 293	1 315	899	4 021	36 550	-0,1
Clermont-Ferrand	27 961	23 868	2 835	1 258	1 258	4 905	1 354	2 171	1 506	5 608	42 567	1,1
Corse	3 761	3 142	401	218	218	476	101	-	64	422	4 824	-12,6
Créteil	87 098	74 721	8 442	3 935	3 935	12 049	3 280	5 008	1 223	15 218	123 086	0,1
Dijon	26 878	22 529	2 849	1 500	1 500	5 224	1 645	1 873	2 504	4 641	41 592	2,1
Grenoble	53 065	43 488	7 525	2 052	2 052	10 505	2 698	1 317	4 138	12 888	83 294	0,7
Lille	95 510	82 558	7 918	5 034	5 034	17 929	5 371	8 593	5 197	22 718	152 927	-1,0
Limoges	14 018	11 535	1 850	633	633	3 153	532	1 048	137	2 552	20 972	-2,7
Lyon	94 721	84 329	6 777	3 615	3 615	12 287	5 358	11 263	7 836	23 186	153 941	1,3
Montpellier	62 721	56 186	3 973	2 562	2 562	10 165	2 200	2 435	3 703	8 507	88 895	0,0
Nancy-Metz	47 453	39 383	5 498	2 572	2 572	8 317	2 387	6 084	1 375	9 484	73 853	-1,7
Nantes	60 247	51 864	5 763	2 620	2 620	15 565	3 944	7 827	4 737	17 811	108 991	1,4
Nice	35 972	30 337	3 918	1 717	1 717	5 178	2 291	1 447	4 671	4 335	52 983	2,9
Orléans-Tours	36 533	29 670	4 549	2 314	2 314	7 508	2 216	2 403	1 245	6 112	54 578	-2,6
Paris	164 042	158 113	2 167	3 762	3 762	16 869	14 351	9 132	18 930	78 464	301 057	1,1
Poitiers	30 771	26 100	3 179	1 492	1 492	5 259	1 323	1 764	2 594	3 964	45 320	1,8
Reims	21 648	17 076	3 064	1 508	1 508	5 400	1 271	2 310	4 703	3 821	38 931	0,1
Rennes	65 938	56 720	6 854	2 364	2 364	13 326	3 740	7 267	2 065	14 329	105 977	-0,7
Rouen	29 765	24 006	4 056	1 703	1 703	5 694	1 521	3 367	3 555	5 808	49 359	0,7
Strasbourg	48 771	42 804	3 995	1 972	1 972	6 131	2 377	2 960	496	6 559	65 812	-0,5
Toulouse	69 678	60 570	6 434	2 674	2 674	10 780	3 537	8 685	4 150	12 986	109 784	-0,6
Versailles	100 013	87 333	7 173	5 507	5 507	13 711	7 591	11 919	12 488	19 558	164 515	-1,1
France métr.	1 381 136	1 202 371	117 278	61 487	61 487	227 180	78 706	114 338	100 353	313 418	2 194 791	0,0
Guadeloupe	5 176	5 065	111	-	506	1 792	364	-	-	797	8 635	-0,6
Guyane	1 637	1 502	135	-	442	301	43	-	-	240	2 663	0,7
Martinique	5 117	4 998	119	-	545	1 817	339	-	106	907	8 831	-1,8
La Réunion	11 310	9 781	472	1 057	1 057	3 074	551	89	150	1 740	16 825	1,1
France métr. + DOM	1 404 376	1 223 717	118 115	62 544	64 037	234 164	80 003	114 427	100 609	317 102	2 231 745	0,0

(1) En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

(2) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique "Définitions".

(3) Grands établissements, INP, universités de technologie, formations comptables, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2007.

(4) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, des universités de technologie et des INP.

Présentation

Depuis 2000, le nombre d'étudiants en formations scientifiques a progressé plus rapidement que celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+ 6,7 %, contre + 3,3 %). Leur poids dans l'ensemble du champ a donc gagné 1 point en huit ans pour atteindre 31,8 %. Néanmoins, on constate deux mouvements bien distincts sur cette période : jusqu'en 2003, la part des formations scientifiques diminue de 30,8 % à 30,2 %. Depuis, elle progresse chaque année. Cette hausse est particulièrement soutenue en 2006 et en 2007 (environ + 0,5 point chaque année). En 2008, les formations scientifiques gagnent des étudiants (+ 0,6 %, mais + 1,6 % à champ constant, c'est-à-dire en excluant les étudiants des 17 écoles d'ingénieurs sorties du champ universitaire en 2007-2008), alors que l'ensemble de l'enseignement supérieur est stable (0,0 %).

Si la part des étudiants scientifiques dans l'enseignement supérieur progresse depuis 2001, cette croissance tient pour beaucoup aux formations de santé à l'université. Ces dernières, qui concentrent en 2008 plus d'un étudiant scientifique sur quatre (27,2 %), ont vu leurs effectifs croître de plus d'un tiers depuis 2000. Cette hausse spectaculaire tient à plusieurs facteurs : tout d'abord les *numerus clausus* ont été fortement relevés. Mécaniquement, le nombre d'étudiants, une fois passée la sélection en première année, augmente. L'effet est cumulatif dans le temps puisque au fur et à mesure les générations les moins nombreuses finissent leurs années d'études et sont remplacées. Ensuite, l'augmentation du nombre de places au concours conduit à une hausse des étudiants inscrits en première année. Enfin, à partir de 2002, le concours de sage-femme a été intégré aux concours de médecine et d'odontologie, renforçant la hausse des effectifs.

Hors formations de santé, le poids des formations scientifiques diminue depuis 2000. La baisse très forte entre 2000 et 2003 (- 1 point) est plus contenue depuis (- 0,1 point de 2003 à 2008). Ce poids remonte même très légèrement en 2008. Les universités hors formation de santé, IUT et STS contribuent le plus à cette diminution depuis 2000. En particulier, les IUT secteur production ont perdu 7,5 % de leurs étudiants en huit ans. À l'université hors formation de santé, on compte 27 000 étudiants de moins en 2008 qu'en 2000, soit une baisse de 10,2 %. À l'inverse, les effectifs en formations d'ingénieurs hors université, instituts nationaux polytechniques (INP) et universités de technologie (UT) ont beaucoup progressé (+ 15,1 % en sept ans) avec une reprise en 2007 (+ 3,9 %). En 2008, le nombre d'étudiants dans les écoles publiques du ministère de l'Enseignement supérieur augmente fortement car elles ont accueilli des formations provenant des universités et celui des écoles du secteur privé s'est accru de 11,5 %. Le nombre d'étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques progresse cette année de 1,8 %. Au final, le poids des CPGE dans le total des formations scientifiques a quasiment stagné depuis 2000 (6,9 % en 2008).

Définitions

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés concernent les étudiants préparant un DUT, et non tous les étudiants inscrits en IUT, où sont également proposées des licences professionnelles (celles-ci sont intégrées au total des universités hors IUT). Ces effectifs comprennent également les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Établissements habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités. Les formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) sont incluses dans ce total, contrairement à la page 6.8.

Sources

– MESR-DGESIP-DGRI-SIES. Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Les effectifs dans les formations scientifiques

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2000	2001	2002	2003	2004 (1)
Université hors IUT	407 772	400 510	409 830	422 560	430 491
Université hors IUT (formations scientifiques + ingénieurs)	267 108	260 490	263 551	265 923	264 171
Dont : - sciences fondamentales et applications	183 368	181 213	184 390	183 175	174 760
- sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	83 740	79 277	79 161	78 291	73 791
- pluri-sciences	-	-	-	4 457	15 620
Université hors IUT (santé)	140 664	140 020	146 279	156 637	166 320
Dont : - médecine odontologie	114 427	114 606	120 930	130 356	138 532
- pharmacie	26 237	25 414	25 349	26 281	27 788
Grands établissements	149	166	205	197	1 240
Universités de technologie	5 945	6 147	6 546	6 872	6 848
INP	10 831	11 076	12 214	12 624	12 411
IUT production	61 851	60 398	57 892	56 419	55 366
Formation d'ingénieur hors Université, INP et UT (3)	61 609	63 467	63 840	66 231	67 455
Dont : - publique MEN	22 199	23 208	24 128	22 550	23 525
- publique hors MEN	15 875	16 261	14 577	17 270	17 178
- privée	23 535	23 998	25 135	26 411	26 752
CPGE scientifique	43 862	44 164	44 511	44 853	45 947
Dont : - publique MEN	37 128	37 316	37 713	37 851	39 013
- publique hors MEN	771	774	783	816	846
- privée	5 963	6 074	6 015	6 186	6 088
STS secondaire	73 513	73 160	72 680	72 099	70 322
Dont : - publique MEN	61 810	60 951	60 403	59 862	58 599
- privée	11 703	12 209	12 277	12 237	11 723
Total formations scientifiques	665 532	659 088	667 718	681 855	690 080
Total formations scientifiques hors santé	524 868	519 068	521 439	525 218	523 760
Total enseignement supérieur	2 160 253	2 163 902	2 208 421	2 256 150	2 269 797
Poids des formations scientifiques (%)	30,8	30,5	30,2	30,2	30,4
Poids des formations scientifiques hors santé (%)	24,3	24,0	23,6	23,3	23,1
Poids du Public dans total des formations scientifiques (%)	91,3	90,9	90,7	90,5	90,6
Poids du Public MEN dans total des formations scientifiques (%)	88,8	88,4	88,4	87,9	88,0

(suite)	2005	2006	2007 (2)	2008	Poids en 2008 dans total des formations scient. (%)	Évolution 2000/ 2008 (%)
Université hors IUT	439 377	443 252	441 598	433 023	61,0	6,2
Université hors IUT (formations scientifiques + ingénieurs)	263 164	257 880	250 732	239 869	33,8	-10,2
Dont : - sciences fondamentales et applications	169 158	165 377	158 689	148 203	20,9	-19,2
- sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	72 389	71 320	69 742	69 282	9,8	-17,3
- pluri-sciences	21 617	21 183	22 301	22 384	3,2	
Université hors IUT (santé)	176 213	185 372	190 866	193 154	27,2	37,3
Dont : - médecine odontologie	146 589	154 076	158 995	161 933	22,8	41,5
- pharmacie	29 624	31 296	31 871	31 221	4,4	19,0
Grands établissements	1 392	1 439	6 067	6 248	0,9	4 093,3
Universités de technologie	7 240	7 413	7 726	8 002	1,1	34,6
INP	12 384	12 350	7 676	6 693	0,9	-38,2
IUT production	55 691	55 928	56 600	57 183	8,1	-7,5
Formation d'ingénieur hors Université, INP et UT (3)	68 081	68 262	70 920	83 211	11,7	35,1
Dont : - publique MEN	23 431	22 342	24 290	33 644	4,7	51,6
- publique hors MEN	17 458	18 420	17 357	16 922	2,4	6,6
- privée	27 192	27 500	29 273	32 645	4,6	38,7
CPGE scientifique	46 858	47 285	47 851	48 731	6,9	11,1
Dont : - publique MEN	39 968	40 269	40 559	41 455	5,8	11,7
- publique hors MEN	814	808	797	779	0,1	1,0
- privée	6 076	6 208	6 495	6 497	0,9	9,0
STS secondaire	69 487	67 292	67 135	66 803	9,4	-9,1
Dont : - publique MEN	58 124	56 164	55 760	55 240	7,8	-10,6
- privée	11 363	11 128	11 375	11 563	1,6	-1,2
Total formations scientifiques	700 510	703 221	705 573	709 894	100,0	6,7
Total formations scientifiques hors santé	524 297	517 849	514 707	516 740	72,8	-1,5
Total enseignement supérieur	2 283 267	2 253 832	2 231 495	2 231 745		3,3
Poids des formations scientifiques (%)	30,7	31,2	31,6	31,8		
Poids des formations scientifiques hors santé (%)	23,0	23,0	23,1	23,2		
Poids du Public dans total des formations scientifiques (%)	90,6	93,6	93,3	92,9		
Poids du Public MEN dans total des form. scient. (%)	88,0	90,9	90,7	90,4		

(1) Année de passage de Paris IX du champ des universités à celui des grands établissements. (2) Année de passage de l'INP Grenoble du champ des INP à celui des grands établissements. (3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

Présentation

Au 15 janvier 2009, 1 404 400 étudiants sont inscrits dans les universités publiques de France métropolitaine et des départements d'outre-mer. En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Mécaniquement, les effectifs à l'université ont donc augmenté cette année (+ 3,0 %). À champ constant, le nombre d'inscrits diminue par rapport à l'année universitaire 2007-2008 (- 1,1 %). Le nombre d'inscrits avait déjà diminué de 2,5 % en 2007-2008 et de 1,6 % en 2006-2007.

Le nombre de nouveaux entrants recule en 2008-2009 (- 1,3 %) à un rythme moins important qu'en 2007-2008 (- 4,9 %). Cette baisse des nouveaux entrants à l'université fait suite à la diminution du nombre de bacheliers de la session de juin 2008. La baisse des effectifs en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) continue pour la cinquième année consécutive. En effet, elle est de 6,5 % en 2008-2009 après des baisses de 12,3 % en 2007-2008, de 11,7 % en 2006-2007, de 7,9 % en 2005-2006 et de 5,6 % en 2004-2005.

Les effectifs des formations de santé progressent en 2008-2009 (+ 1,2 %) mais à un rythme moins élevé que lors des cinq dernières années. En effet, depuis cinq ans, les effectifs en santé ont augmenté à un rythme annuel moyen de 4,0 %. En 2008-2009, les effectifs ont augmenté de 1,8 % en médecine, alors qu'ils diminuent de 2,0 % en pharmacie et de 0,7 % en odontologie.

La baisse des effectifs universitaires est également importante au sein des formations de langues (- 3,8 %), lettres (- 5,1 %) et sciences humaines et sociales (- 5,5 %).

Les effectifs augmentent de 1,6 % en IUT aussi bien dans le secteur secondaire (+ 0,8 %) que dans le secteur tertiaire (+ 2,2 %). Il s'agit de la troisième année consécutive d'augmentation des effectifs en IUT (+ 1,0 % en 2006-2007 et + 2,2 % en 2007-2008).

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 08.26.
- Tableaux statistiques, n° 7082.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques y compris le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ université.

■ **En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.** Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ "Universités".

■ **Formations licence-master-doctorat (LMD).** Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD. Les disciplines Pluri-lettres-Langues-sciences humaines et Pluri-sciences ont été créées pour ces nouvelles formations.

■ **Cursus licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus master.** Il s'agit des deux années après le cursus licence.

■ **Cursus doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **Les évolutions du tableau [2]** sont présentées en anciens cycles pour pouvoir effectuer des comparaisons sur le passé :

- premier cycle. Cycle de formation fondamentale et d'orientation ouvert aux titulaires du baccalauréat et d'une durée de deux ans, sanctionné par un DEUG ;
- deuxième cycle. Cycle d'approfondissement, de formation générale scientifique et technique d'une durée d'un à deux ans après le DEUG, sanctionné par une licence puis une maîtrise ;
- troisième cycle. Cycle conduisant soit à la recherche (DEA, doctorat), soit à une plus grande spécialisation (DESS).

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS). Les licences professionnelles en IUT (24 886) sont comptabilisées dans les disciplines générales de l'université.

[1] Répartition des effectifs des universités françaises par cursus et par discipline en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM) (1)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		Nouveaux entrants (2)	
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	% variation	Effectifs	% variation
Droit, sciences politiques	109 536	65 837	8 358	183 731	2,6	34 650	1,7
Sciences économiques, gestion	76 185	57 917	4 334	138 436	1,4	17 652	-2,9
AES	32 363	5 848		38 225	0,5	9 450	7,3
Lettres, sciences du langage	63 798	21 661	6 547	92 006	-5,1	16 965	-0,7
Langues	80 204	17 008	2 696	99 908	-3,8	25 988	-4,4
Sciences humaines etsociales	124 381	62 799	14 661	201 841	-5,5	32 104	-7,4
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 274	4 188	32	6 494	13,9	883	6,1
Sciences fondamentales et application	75 103	57 368	15 732	148 203	-2,2	14 005	-1,7
Sciences de la nature et de la vie	38 753	19 597	10 932	69 282	-0,7	7 938	-6,4
STAPS	23 939	5 581	533	30 053	-6,5	7 831	8,3
Pluri-sciences	20 419	1 841	124	22 384	0,3	9 905	-6,5
Total disciplines générales	646 955	319 645	63 963	1 030 563	-1,8	177 371	-2,2
Médecine - odontologie	56 425	104 440	1 068	161 933	1,8	29 791	1,7
Pharmacie	10 645	20 188	388	31 221	-2,0	5 053	-11,6
Total disciplines de santé	67 070	124 628	1 456	193 154	1,2	34 844	-0,5
IUT	118 115			118 115	1,6	49 819	1,5
Total hors IUFM	832 140	444 273	65 419	1 341 832	-1,1	262 034	-1,3
IUFM		62 544		62 544			
Total avec IUFM	832 140	506 817	65 419	1 404 376		262 034	

(1) Données pour les DOM-COM : voir 12.9.

(2) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

[2] Évolution des effectifs universitaires par cycle depuis 1985-1986 (France métropolitaine + DOM)

	Premier cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Total	Évolution (%)
1985-1986	497 573	288 579	159 599	945 751	
1990-1991	615 751	366 250	177 936	1 159 937	6,3
1995-1996	782 071	478 443	201 482	1 461 996	2,3
1996-1997	755 161	483 431	204 485	1 443 077	-1,3
1997-1998	734 074	481 784	201 137	1 416 995	-1,8
1998-1999	720 731	474 767	201 412	1 396 910	-1,4
1999-2000	713 232	469 568	207 534	1 390 334	-0,5
2000-2001	708 648	472 565	215 547	1 396 760	0,5
2001-2002	685 368	467 422	221 574	1 374 364	-1,6
2002-2003	683 067	479 521	229 943	1 392 531	1,3
2003-2004	692 169	491 634	241 862	1 425 665	2,4
2004-2005	689 689	486 677	248 170	1 424 536	0,5 (2)
2005-2006	683 726	476 741	261 252	1 421 719	-0,2
2006-2007	668 110	466 050	265 017	1 399 177	-1,6
2007-2008	646 410	452 477	264 863	1 363 750	-2,5
2008-2009	635 714	503 894	264 768	1 404 376	-1,1 (3)

(1) Voir rubrique "Définitions" ci-contre.

(2) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris-Dauphine.

(3) L'évolution est calculée à champ constant, c'est-à-dire en retirant les étudiants d'IUFM et les 17 écoles d'ingénieurs.

[3] Évolution des effectifs universitaires par cursus depuis 2004-2005 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Total
2004-2005	897 069	460 426	67 041	1 424 536
2005-2006	900 196	453 333	68 190	1 421 719
2006-2007	878 053	452 886	68 238	1 399 177
2007-2008	848 111	449 249	66 390	1 363 750
2008-2009	832 140	506 817 (1)	65 419	1 404 376

(1) Dont 62 544 étudiants en IUFM.

Présentation

En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Mécaniquement, les effectifs à l'université ont donc augmenté cette année (+ 3,0 %). À champ constant, le nombre d'inscrits diminue par rapport à l'année universitaire 2007-2008 (- 1,1 %), pour la troisième année consécutive (- 2,5 % en 2007-2008 et - 1,6 % en 2006-2007). En 2008-2009 et à champ constant, les effectifs sont en baisse dans toutes les académies, à l'exception des académies de Créteil, Nantes, Nice et Paris. Les baisses les plus importantes concernent les académies de Limoges (- 3,0 %), Nancy-Metz (- 3,4 %) et de la Corse (- 12,7 %).

Du point de vue des établissements et à champ constant, les effectifs diminuent de plus de 4 % dans 17 universités contre 26 l'an dernier. Les établissements dont les baisses d'effectifs sont les plus importantes sont les universités de Corse (- 12,7 %), d'Artois (- 7,5 %), de Paris IV (- 6,4 %) et d'Évry-Val-d'Essonne (- 10,1 %). En revanche, les effectifs augmentent dans 29 universités. Parmi celles-ci, les effectifs augmentent sensiblement à l'université de Toulon (+ 6,1 %), de Paris VI (+ 5,6 %), de Paris VII (+ 5,2 %), de La Rochelle (+ 7,2 %) et de Toulouse I (+ 5,9 %).

Le cursus Licence englobe 59,3 % des étudiants sur l'ensemble du territoire. C'est à Paris que son poids est le plus faible (50,2 %).

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques y compris le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées (IUT, écoles d'ingénieurs dépendantes des universités, etc.). Depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ université.

En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. Par ailleurs, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ne sont dorénavant plus comptabilisées dans le champ "Universités". Les universités de Paris XII et de Marne-la-Vallée n'ont plus de doctorants. Ces derniers sont désormais accueillis dans le PRES de Paris-Est (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur).

■ **Formations licence-master-doctorat (LMD).** Depuis la rentrée 2007, l'ensemble des universités offrent des formations LMD. Les disciplines Pluri-Lettres-Langues-sciences humaines et Pluri-Sciences ont été créées pour ces nouvelles formations.

■ **Cursus Licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus Master.** Il s'agit des deux années après le cursus licence.

■ **Cursus Doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES /Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 08.26.
- Tableaux statistiques, n° 7082.

[1] Population universitaire par établissement et académie en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Universités et académies	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Effectifs totaux	Évol. champ constant/ 2007-2008 (%)	Universités et académies	Premières inscriptions	Poids du cursus licence (%)	Effectifs totaux	Évol. champ constant/ 2007-2008 (%)
Aix I	3 670	56,3	21 993	-4,5	Metz	3 041	74,5	13 066	-4,6
Aix II	3 645	50,3	20 215	-2,6	Nancy I	2 897	43,7	18 352	-1,7
Aix III	3 892	54,1	21 236	1,7	Nancy II	3 433	73,8	16 051	-4,1
Avignon	1 675	78,6	6 252	-0,8	Nancy-Metz	9 371	62,4	47 469	-3,4
Aix-Marseille	12 882	55,9	69 696	-1,7	Angers	3 314	59,1	17 774	0,8
Amiens	4 465	61,3	21 826	-2,2	Le Mans	2 304	77,5	8 807	2,0
Amiens	4 465	61,3	21 826	-2,2	Nantes	6 522	57,6	33 666	0,2
Besançon	3 949	62,6	19 214	-1,2	Nantes	12 140	60,9	60 247	0,7
Besançon	3 949	62,6	19 214	-1,2	Nice	5 056	57,3	25 938	1,5
Bordeaux I	1 773	64,5	9 421	-4,2	Toulon	2 159	71,2	10 034	6,1
Bordeaux II	2 818	44,2	17 748	-0,1	Nice	7 215	61,2	35 972	2,8
Bordeaux III	2 824	76,0	14 417	-5,9	Orléans	3 178	61,3	15 978	-4,0
Bordeaux IV	2 798	48,4	17 468	-1,2	Tours	4 674	62,5	20 555	-1,8
Pau	2 194	72,1	10 858	-3,7	Orléans-Tours	7 852	62,0	36 533	-2,7
Bordeaux	12 407	58,9	69 912	-2,8	Paris I	5 323	56,0	36 807	2,2
Caen	5 070	63,8	24 349	-2,5	Paris II	2 143	49,5	14 499	0,1
Caen	5 070	63,8	24 349	-2,5	Paris III	2 960	61,9	16 370	-0,6
Clermont I	2 916	58,1	14 553	3,0	Paris IV	3 312	46,5	23 196	-6,4
Clermont II	2 525	58,5	13 408	-4,6	Paris V	4 652	44,4	31 106	-1,5
Clermont-Ferrand	5 441	58,3	27 961	-0,6	Paris VI	4 528	49,5	29 384	5,6
Corse	729	60,6	3 761	-12,7	Paris VII	3 491	45,7	24 158	5,2
Corse	729	60,6	3 761	-12,7	Paris	26 409	50,2	175 520	1,0
Marne-la-Vallée	1 983	70,7	10 193	1,3	La Rochelle	1 529	75,5	6 700	7,2
Paris VIII	3 368	62,5	21 469	0,1	Poitiers	4 649	57,0	24 071	-2,3
Paris XII	4 722	56,1	27 668	1,6	Poitiers	6 178	61,0	30 771	-0,2
Paris XIII	3 985	64,6	20 061	-0,8	Reims	4 471	65,3	21 648	-2,2
PRES Paris-Est (1)	-	-	1 237	-	Reims	4 471	65,3	21 648	-2,2
Créteil	14 058	60,9	80 628	0,5	Brest	3 612	59,4	18 107	-3,1
Dijon	5 066	58,9	26 878	-0,3	Bretagne-Sud	1 860	78,5	7 792	2,7
Dijon	5 066	58,9	26 878	-0,3	Rennes I	4 635	53,4	23 604	1,0
Chambéry	2 371	72,1	10 983	-0,3	Rennes II	3 777	72,3	16 421	-5,5
Grenoble I	3 032	47,6	18 221	-3,4	Rennes	13 884	62,7	65 924	-1,6
Grenoble II	3 769	63,4	18 137	0,4	Le Havre	1 706	75,1	6 485	4,8
Grenoble III	1 031	65,1	5 724	0,7	Rouen	4 809	61,6	23 280	-3,2
Grenoble	10 203	60,0	53 065	-1,0	Rouen	6 515	64,5	29 765	-1,5
Artois	2 362	53,0	14 227	-7,5	Mulhouse	1 805	75,0	7 621	0,0
Lille I	2 557	58,1	17 671	-1,5	Strasbourg	6 934	53,3	41 150	-0,9
Lille II	5 288	52,1	26 171	1,3	Strasbourg	8 739	56,7	48 771	-0,7
Lille III	3 514	73,7	17 532	-4,3	CUFR d'Albi	732	91,2	2 484	-2,7
Littoral	2 285	74,9	9 903	-2,9	Toulouse I	2 812	56,0	16 912	5,9
Valenciennes	2 224	71,3	10 006	1,0	Toulouse II	3 404	64,6	23 463	-5,0
Lille	18 230	61,7	95 510	-1,8	Toulouse III	5 272	58,9	26 378	-5,3
Limoges	2 700	62,1	14 018	-3,0	Toulouse	12 220	61,3	69 237	-2,5
Limoges	2 700	62,1	14 018	-3,0	Cergy-Pontoise	2 669	51,1	16 991	-5,2
Lyon I	5 197	46,5	33 267	-0,7	Évry-Val-d'Essonne	1 924	77,8	8 484	-10,1
Lyon II	4 593	61,7	26 681	-1,8	Paris X	5 070	64,0	28 873	-1,6
Lyon III	3 993	62,9	21 284	-1,0	Paris XI	4 265	50,7	27 017	0,5
Saint-Étienne	3 265	68,6	13 489	1,9	Versailles-St-Quentin	2 738	60,8	13 654	-2,4
Lyon	17 048	57,6	94 721	-0,7	Versailles	16 666	58,7	95 019	-2,4
Montpellier I	3 272	47,8	20 578	0,3	France métro.	255 392	58,9	1 381 136	-1,1
Montpellier II	2 458	54,0	14 714	1,3	Antilles et Guyane	3 439	82,2	11 930	-2,5
Montpellier III	3 029	64,6	15 120	-2,0	La Réunion	3 203	73,2	11 310	-0,9
Nîmes	1 049	93,6	3 005	-5,8	DOM	6 642	77,8	23 240	-1,8
Perpignan	1 676	73,2	9 304	-3,7	France métro. + DOM	262 034	59,3	1 404 376	-1,1
Montpellier	11 484	59,3	62 721	-1,0					

(1) PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

Présentation

Au 15 janvier 2009, 1 404 400 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des départements d'outre-mer [1]. En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. Mécaniquement, les effectifs à l'université ont donc augmenté cette année (+ 3,0 %). À champ constant, le nombre d'inscrits diminue par rapport à l'année universitaire 2007-2008 (- 1,1 %).

En 2008-2009, hors formation IUFM, 62,0 % des étudiants sont inscrits en cursus Licence (contre 62,2 % en 2007-2008), 33,1 % en cursus Master (contre 32,9 %) et 4,9 % en cursus Doctorat (contre 4,9 %). L'intégration des IUFM a mécaniquement élevé le poids du cursus Master, qui représente désormais 36,1 % des effectifs universitaires, toutes formations confondues. Les femmes représentent 57,8 % de la population universitaire. Si elles sont majoritaires en cursus Licence (57,4 %) et en cursus Master (59,8 %), elles ne sont plus que 47,4 % en cursus Doctorat.

La répartition hommes/femmes par discipline varie très peu par rapport à l'année universitaire 2007-2008. La présence des femmes se renforce encore en Sciences humaines et sociales (69,7 % contre 67,9 % en 2007-2008). Les femmes restent majoritaires, en particulier en langues (75,1 %), en lettres-sciences du langage-arts (73,0 %) et en sciences humaines et sociales (69,7 %). Elles restent en revanche minoritaires en sciences fondamentales et applications (25,5 %) et en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) (33,1 %).

En 2008-2009, 58,1 % des nouveaux entrants ont 18 ans ou moins, 23,8 % ont 19 ans, 9,2 % ont 20 ans et 8,9 % ont 21 ans ou plus [2].

Les nouveaux entrants à l'université se dirigent principalement vers les IUT (19,0 %), les disciplines juridiques (13,2 %), les sciences humaines et sociales (12,3 %), et en discipline médicale (11,4 %).

Comme les années précédentes, les femmes sont plus jeunes que les hommes à leur entrée à l'université. Elles sont en effet 61 % à avoir 18 ans ou moins contre 54 % chez les hommes lors de leur première inscription à l'université.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 08.26.
- Tableaux statistiques, n° 7082, 7083.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques y compris le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

Toutes les unités administratives sont considérées. **En particulier, en 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.** Leurs effectifs sont donc pris en compte dans les effectifs universitaires. *A contrario*, depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ Université. 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ont également quitté le champ Université en 2008-2009 et ne sont donc dorénavant plus comptabilisées.

■ **Cursus LMD.** Licence-Master-Doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

■ **Cursus Licence.** Il s'agit des trois premières années d'études supérieures.

■ **Cursus Master.** Il permet, dans un même domaine de formation, d'organiser une palette de parcours facilitant l'orientation progressive des étudiants, soit dans une voie à dominante professionnelle débouchant sur un "master professionnel", soit dans une voie à dominante recherche débouchant sur un "master recherche".

■ **Cursus Doctorat.** À vocation recherche, il conduit à la thèse.

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Les nouveaux entrants en première année de premier cycle** sont les étudiants inscrits pour la première fois dans une université publique française en première année de premier cycle ou de cursus Licence (capacité en droit et DAEU non compris).

[1] Répartition des étudiants en université par sexe, cursus et discipline en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	109 536	64,8	65 837	66,6	8 358	48,2	183 731	64,7
Sciences économiques, gestion	76 185	51,5	57 917	52,8	4 334	44,4	138 436	51,8
AES	32 363	59,9	5 848	61,5	14	50,0	38 225	60,1
Lettres, sciences du langage	63 798	72,4	21 661	75,2	6 547	65,9	92 006	72,6
Langues	80 204	74,4	17 008	76,7	2 696	66,8	99 908	74,6
Sciences humaines et sociales	124 381	69,3	62 799	67,5	14 661	53,0	201 841	67,6
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	2 274	67,2	4 188	75,1	32	46,9	6 494	72,2
Sciences fondamentales et applications	75 103	28,9	57 368	26,3	15 732	28,1	148 203	27,8
Sciences de la nature et de la vie	38 753	61,7	19 597	56,6	10 932	52,8	69 282	58,8
STAPS	23 939	32,7	5 581	32,1	533	34,3	30 053	32,6
Pluri-sciences	20 419	44,9	1 841	44,2	124	28,2	22 384	44,7
Médecine-odontologie	56 425	66,1	104 440	58,7	1 068	49,2	161 933	61,2
Pharmacie	10 645	66,7	20 188	67,3	388	58,0	31 221	66,9
IUT	118 115	40,3					118 115	40,3
Total hors IUFM - France métr. + DOM	832 140	57,4	444 273	57,7	65 419	47,4	1 341 832	57,0
Pourcentage par cursus hors IUFM	62,0		33,1		4,9		100,0	
IUFM			62 544	74,6			62 544	74,6
Total France métropolitaine + DOM	832 140	57,4	506 817	59,8	65 419	47,4	1 404 376	57,8
Pourcentage par cursus (1)	59,3		36,1		4,7		100,0	

(1) Pour en savoir plus sur les DOM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir 12.9.

[2] Répartition des nouveaux entrants à l'université par sexe, âge et discipline en 2008-2009 (1) (France métropolitaine + DOM)

Disciplines	18 ans ou moins		19 ans		20 ans		21 ans ou plus		Ensemble	
	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes	Effectifs	% femmes
Droit, sciences politiques	20 735	69,0	8 356	60,0	2 816	58,0	2 743	56,8	34 650	65,0
Sciences économiques, gestion	9 533	52,7	4 246	41,7	1 828	42,6	2 045	48,2	17 652	48,5
AES	3 795	65,2	2 751	58,3	1 479	56,8	1 425	57,1	9 450	60,6
Lettres, sciences du langage	8 611	79,9	3 677	71,2	1 807	68,9	2 870	65,1	16 965	74,3
Langues	13 824	81,4	5 913	71,7	2 696	66,0	3 555	64,4	25 988	75,3
Sciences humaines et sociales	15 398	74,6	8 180	69,9	3 890	66,5	4 636	63,4	32 104	70,8
Pluri-lettres, langues, sciences humaines	273	74,7	165	67,3	223	64,6	222	72,5	883	70,2
Sciences fondamentales et applications	8 881	33,4	2 890	26,3	1 201	25,1	1 033	25,5	14 005	30,7
Sciences de la nature et de la vie	4 734	67,3	1 978	60,4	720	56,4	506	51,6	7 938	63,6
STAPS	3 870	39,1	2 402	28,6	954	21,7	605	23,0	7 831	32,5
Pluri-sciences	6 620	46,2	2 009	40,0	769	38,5	507	34,9	9 905	43,8
Médecine-odontologie	23 212	65,5	4 530	60,9	1 112	60,9	937	68,4	29 791	64,7
Pharmacie	3 820	72,2	808	59,9	215	60,0	210	72,9	5 053	69,8
IUT	29 026	42,2	14 418	35,3	4 358	33,8	2 017	36,0	49 819	39,2
Total France métropolitaine + DOM	152 332	60,8	62 323	52,7	24 068	51,9	23 311	55,7	262 034	57,6
Pourcentage par âge	58,1		23,8		9,2		8,9		100,0	

(1) Nouveaux entrants en première année de cursus licence.

Présentation

En 2008-2009, 117 350 étudiants préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) en France métropolitaine et dans les DOM [1]. En tenant compte de la population préparant un diplôme post-DUT (770) ou une licence professionnelle (26 444), les effectifs des instituts universitaires de technologie atteignent 144 560 [2]. Les effectifs inscrits en DUT augmentent de 1,7 %, faisant suite à une reprise depuis deux années consécutives (1,1 % à la rentrée 2006 et 2,6 % à la rentrée 2007). Cette augmentation concerne le secteur tertiaire (+ 2,2 %) et dans une moindre mesure le secteur secondaire (1 %).

La capacité d'accueil des IUT s'est accrue en 2008-2009 avec la création de sept départements :

– trois dans le secteur secondaire : Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile, Génie biologique et Génie civil ;

– quatre dans le secteur tertiaire : Carrières sociales, Gestion administrative et commerciale, Informatique et Techniques de commercialisation.

Deux départements ont été fermés (Informatique à Anglet et Services et réseaux de communications à Nancy).

Ce mouvement s'accompagne d'une reprise du nombre de nouveaux bacheliers (1,6 %).

La proportion de bacheliers généraux de la session 2008 préparant un DUT en 2008-2009 est stable par rapport à l'année précédente : ils représentent 68,6 % des nouveaux bacheliers en IUT (68,7 % en 2007-2008). Il en est de même pour les bacheliers technologiques : 29,7 % en 2008-2009 (29,8 % en 2007-2008). La proportion de bacheliers professionnels atteint 1,7 %.

Les femmes représentent 40,3 % de l'ensemble des effectifs préparant un DUT. Elles sont un peu plus nombreuses que les hommes dans le secteur tertiaire (51,7 %). Inversement, elles représentent juste 23,9 % des effectifs du secteur secondaire, même si elles sont majoritaires dans les spécialités Chimie (54,2 %) et Génie biologique (66,3 %). Globalement, la proportion de femmes dans les spécialités du secteur secondaire s'est accrue de 4,2 points depuis 1998-1999, une augmentation supérieure à celle dans l'ensemble des spécialités secondaires et tertiaires (+ 1,5 point).

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE (résultats observés à la date du 15 janvier 2009).

→ Pour en savoir plus

Publications

- Tableaux statistiques, n° 7017, 7042, 7053.
- Note d'Information, 07.18.

Définitions

■ **DUT.** Diplôme universitaire de technologie. Les données concernent uniquement les étudiants inscrits à la préparation du diplôme universitaire de technologie (DUT). Pour information, les effectifs inscrits en licence professionnelle ou en diplôme post-DUT sont signalés en évolution.

■ **IUT.** Les instituts universitaires de technologie, rattachés aux universités, ont été créés en 1965. 116 IUT fonctionnent à la rentrée 2008.

Les effectifs comprennent l'ensemble des formations diplômantes (initiales, permanentes, continues et par apprentissage). À la différence des informations des pages 6.1 à 6.6, les enseignements post-DUT dispensés par certains établissements ne sont pas dénombrés dans les tableaux [1] et [2].

■ **Un département d'IUT** correspond à une spécialité.

■ **Spécialités.** Les spécialités des Diplômes universitaires de technologie sont définies dans le cadre de l'Espace européen, notamment par arrêté du 10 août 2005 relatif au DUT dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Depuis la rentrée 2005, la spécialité "Génie des télécommunications et réseaux" est devenue "Réseaux et télécommunications". "Métrologie contrôle qualité" et "Organisation et génie de la production" ont fusionné pour donner "Qualité, logistique industrielle et organisation". L'enseignement dispensé est assuré dans 25 spécialités. En seconde année, le choix est encore plus large avec des options proposées dans certaines spécialités.

■ **Licence professionnelle.** Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la licence professionnelle est venue modifier l'offre de formation, au moins dans les universités, y compris les IUT. Prolongement des formations professionnelles en deux ans (DUT et BTS), la licence professionnelle est toutefois ouverte à tous les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, professionnel ou généraliste, dans la mesure où le domaine étudié est compatible avec celui de la licence demandée.

Les IUT par spécialité : évolution

[1] Répartition des effectifs préparant un DUT en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Spécialités	Étudiants en formation en 2008-2009				Rappel effectifs 2007-2008	Départements d'enseignement en 2008-2009
	Hommes	Femmes	Total	% femmes		
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	8	18	26	69,2	-	1
Chimie	1 684	1 991	3 675	54,2	3 666	19
Génie biologique	2 171	4 268	6 439	66,3	6 366	38
Génie chimique - génie des procédés	744	521	1 265	41,2	1 167	12
Génie civil	4 490	722	5 212	13,9	5 107	21
Génie du conditionnement et de l'emballage	145	151	296	51,0	261	5
Génie électrique et informatique industrielle	7 353	484	7 837	6,2	7 944	53
Génie industriel et maintenance	1 746	135	1 881	7,2	1 876	25
Génie mécanique et productique	6 390	487	6 877	7,1	6 839	46
Génie thermique et énergie	2 134	228	2 362	9,7	2 211	17
Hygiène, sécurité et environnement	1 225	640	1 865	34,3	1 819	14
Mesures physiques	3 753	1 015	4 768	21,3	4 874	30
Qualité, logistique industrielle et organisation (1)	1 492	533	2 025	26,3	1 919	23
Réseaux et télécommunications (2)	2 687	216	2 903	7,4	2 975	29
Science et génie des matériaux	805	159	964	16,5	908	12
Ensemble du secteur secondaire	36 827	11 568	48 395	23,9	47 932	345
Carrières juridiques	414	1 934	2 348	82,4	2 308	8
Carrières sociales	613	2 275	2 888	78,8	2 768	16
Gestion des entreprises et des administrations	9 020	11 963	20 983	57,0	20 732	76
Gestion administrative et commerciale	672	1 114	1 786	62,4	1 775	13
Gestion, logistique et transport	1 943	1 107	3 050	36,3	3 020	22
Information - communication	798	3 218	4 016	80,1	3 901	19
Informatique	7 649	840	8 489	9,9	8 316	45
Services et réseaux de communications	2 359	986	3 345	29,5	3 215	30
Statistique et traitement informatique des données	804	549	1 353	40,6	1 265	12
Techniques de commercialisation	9 004	11 687	20 691	56,5	20 128	81
Ensemble du secteur tertiaire	33 276	35 673	68 949	51,7	67 428	322
Total France métropolitaine + DOM	70 103	47 241	117 344	40,3	115 360	667

(1) Fusion de "Organisation et génie de la production" et de "Métrologie contrôle qualité". (2) Spécialité anciennement appelée "Génie des télécommunications et réseaux" avant 2005-2006.

[2] Évolution des effectifs préparant un DUT, un diplôme post-DUT ou une licence professionnelle (France métropolitaine + DOM)

	Étudiants en DUT			Nombre de départements d'enseignement (4)	Étudiants en licence professionnelle (5) Total	Étudiants en diplômes post-DUT Total
	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total			
1975-1976 (1)	21 246	22 090	43 336			
1980-1981 (1)	25 445	28 164	53 609			
1985-1986 (1)	28 166	32 548	60 714			
1990-1991 (1)	34 957	37 387	72 344			
1991-1992 (1)	37 178	40 067	77 245			
1992-1993 (1)	39 506	43 477	82 983			
1993-1994 (1)	42 588	47 075	89 663			
1994-1995 (1)	44 535	49 270	93 805			
1995-1996 (1)	45 321	50 837	96 158			
1996-1997 (2) (3)	48 370	57 251	105 621			2 318
1997-1998 (2) (3)	49 149	60 482	109 628			2 346
1998-1999 (2)	49 244	62 297	111 541			2 042
1999-2000 (2)	50 143	63 762	113 905			2 481
2000-2001 (2)	50 465	65 630	116 095	582	2 179	2 357
2001-2002 (2)	49 680	66 022	115 702	607	4 692	1 871
2002-2003 (2)	47 902	65 647	113 549	624	7 784	1 715
2003-2004 (2)	47 120	65 163	112 283	631	10 856	1 311
2004-2005 (2)	46 645	64 451	111 096	639	15 070	1 268
2005-2006 (2)	47 103	64 193	111 296	643	19 816	1 234
2006-2007 (2)	47 138	65 342	112 480	653	23 326	1 289
2007-2008 (2)	47 932	67 428	115 360	662	24 886	863
2008-2009 (2)	48 395	68 949	117 344	667	26 444	771

(1) Hors formation continue mais y compris année spéciale. (2) Toutes formations confondues pour les effectifs et le nombre de départements. (3) Répartition par secteur au prorata des effectifs en France métropolitaine. (4) Données non disponibles pour les DOM avant 2000. (5) Création des licences professionnelles en 2000.

Présentation

En 2008-2009, près de 108 000 élèves suivent une formation dans une école d'ingénieurs, soit 3,6 % de plus par rapport à la rentrée précédente [1].

La plus forte hausse du nombre d'élèves inscrits provient des écoles privées (+ 5,4 %). Le nombre d'élèves des écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et celui des écoles sous tutelle d'un autre ministère progressent également (respectivement + 2,8 % et + 3,6 %).

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche forme toujours plus de la moitié des futurs ingénieurs (près de six sur dix), plus du tiers de ces élèves étant inscrits dans une école interne ou rattachée à une université [2].

À la rentrée 2008, dans les écoles d'ingénieurs, le nombre de filles a augmenté de 4 % et le taux de féminisation est en légère hausse par rapport à l'année précédente (26,9 %) [1]. La part de filles est très variable selon le type d'école. Bien qu'en constante hausse depuis la rentrée 2000, l'ENSAM reste l'école la moins féminisée avec 14,5 % de filles, à l'inverse des écoles d'ingénieurs sous tutelle du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, qui accueillent davantage de filles (62,4 %) que de garçons.

Le flux de nouveaux inscrits est en forte hausse cette année avec 37 100 nouveaux inscrits, soit 9,4 % de plus qu'en 2007 [3]. Contrairement à la rentrée précédente, cette hausse concerne cette année uniquement le secteur public (+ 16,4 % pour les écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et + 2,5 % pour celles sous tutelle des autres ministères). Le flux de nouveaux inscrits dans le secteur privé fléchit (- 1,4 %).

La voie d'intégration la plus fréquente reste les classes préparatoires aux grandes écoles (47,2 % des élèves-ingénieurs en sont issus) et particulièrement dans le secteur public relevant d'un autre ministère que l'Enseignement supérieur et la Recherche (68,5 %). Les admissions à la suite d'un baccalauréat baissent légèrement cette année (20,1 %, soit - 0,5 point).

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES, Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 06.22.
- Tableaux statistiques, n° 7073.

Définitions

■ **Écoles d'ingénieurs.** Ensemble des établissements publics et privés, quel que soit le ministère de rattachement, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieurs.

■ **Champ.** Les élèves inscrits en formation continue ne sont pas pris en compte dans ces données (les diplômes décernés à ce titre non plus), à l'exception des Centres d'études supérieures industrielles (CESI). Quelques écoles, majoritairement privées, possèdent un cycle préparatoire intégré mais les élèves ne sont pas ici comptabilisés comme élèves ingénieurs.

■ **À noter.** Cette année, les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités et aux INP, les Universités de technologie et la quasi-totalité des écoles d'ingénieurs hors université ont été enquêtées par l'intermédiaire du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE). L'année prochaine, ce sera le seul mode de transmission des données.

■ **Les formations d'ingénieurs en partenariat.** Les élèves inscrits dans ces formations ne figurent pas dans les tableaux.

■ **INSA.** Instituts nationaux de sciences appliquées.

■ **ENSAM.** École nationale des arts et métiers.

Les étudiants des filières d'ingénieurs

[1] Répartition des effectifs des écoles d'ingénieurs en 2008-2009 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Effectifs inscrits en 2008-2009	Répartition (en %)	Étudiants en formation en 2008-2009			Progression du nombre de filles 2008-2009 / 2007-2008
			Progression effectifs 2008-2009 / 2007-2008	Dont étudiantes	Taux de féminisation	
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche						
Écoles internes ou rattachées aux universités	24 777	23,0	3,0	6 958	28,1	4,3
Écoles externes aux universités	38 365	35,5	2,6	9 530	24,8	4,6
Instituts nationaux polytechniques	9 529	8,8	4,6	2 856	30,0	6,6
Universités de technologie	5 739	5,3	5,9	1 216	21,2	6,9
INSA	10 523	9,8	0,1	3 107	29,5	2,4
ENSAM et assimilées	4 530	4,2	1,4	657	14,5	8,2
Écoles centrales	4 797	4,4	0,1	1 057	22,0	0,3
Autres écoles	3 247	3,0	5,3	637	19,6	6,2
Ensemble	63 142	58,5	2,8	16 488	26,1	4,5
Écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une autre collectivité						
Agriculture et Pêche	4 419	4,1	2,0	2 758	62,4	4,4
Défense	4 283	4,0	13,0	715	16,7	8,7
Industrie	3 593	3,3	2,7	1 001	27,9	5,0
Télécommunications	1 917	1,8	-2,7	460	24,0	3,6
Équipement, Transport, Logement	1 635	1,5	-4,6	450	27,5	-3,0
Santé	17	0,0	-15,0	10	58,8	-33,3
Économie et Finances	222	0,2	4,2	81	36,5	-14,7
Ville de Paris	448	0,4	4,7	192	42,9	3,8
Ensemble	16 534	15,3	3,6	5 667	34,3	3,8
Écoles privées	28 245	26,2	5,4	6 881	24,4	3,1
Ensemble des écoles d'ingénieurs	107 921	100,0	3,6	29 036	26,9	4,0

(1) Hors formation continue et formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI).

[2] Évolution des effectifs des écoles d'ingénieurs en formation initiale (1) (France métropolitaine + DOM)

Types d'écoles	Étudiants en formation pendant l'année scolaire									Progression 2008-2009/2007-2008	
	1980 1981	1990 1991	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009	Relative	Absolue
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	20 650	34 475	57 304	59 561	59 503	59 847	61 446	63 142		2,8	1 696
Écoles internes ou rattachées aux universités		12 234	21 996	22 966	23 419	23 450	24 059	24 777		3,0	718
Écoles externes aux universités		22 241	35 308	36 595	36 084	36 397	37 387	38 365		2,6	978
Ensemble des écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale, dont :	8 127	10 865	16 156	16 610	16 607	15 930	15 963	16 534		3,6	571
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 296	4 358	4 386	4 309	4 332	4 419		2,0	87
Défense	2 347	3 238	3 930	4 051	4 009	3 749	3 789	4 283		13,0	494
Industrie	1 083	1 571	3 526	3 668	3 818	3 434	3 498	3 593		2,7	95
Télécommunications	666	1 302	1 953	2 070	2 076	2 024	1 970	1 917		-2,7	-53
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 779	1 785	1 537	1 710	1 713	1 635		-4,6	-78
Santé	25	18	29	29	27	22	20	17		-15,0	-3
Économie et Finances			228	209	294	211	213	222		4,2	9
Ville de Paris	254	320	415	440	460	471	428	448		4,7	20
Écoles privées	8 490	14 002	24 534	25 012	25 268	25 517	26 809	28 245		5,4	1 436
Ensemble des écoles d'ingénieurs	37 267	59 342	97 994	101 183	101 378	101 294	104 218	107 921		3,6	3 703

(1) Hors formation continue et formations d'ingénieurs en partenariat. nd : non disponible..

[3] Origine scolaire des nouveaux inscrits dans les écoles d'ingénieurs (%) (France métropolitaine + DOM)

	Niveau de l'étudiant à l'entrée								Total (1)	Effectif
	Bac	CPGE	DEUG	DUT-BTS	Licence- maîtrise	Ingénieur, 3 ^e cycle	Autres			
Écoles publiques sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	16,0	46,6	3,2	15,6	3,7	0,5	14,4	100,0	22 526	
Ensemble des écoles publiques sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	4,4	68,5	2,5	4,9	4,2	6,4	9,1	100,0	5 507	
Écoles privées	38,5	37,0	1,1	11,9	3,3	0,7	7,5	100,0	9 027	
Ensemble des écoles d'ingénieurs	20,1	47,2	2,6	13,1	3,7	1,4	11,9	100,0	37 060	

(1) Hors non déclarés.

Présentation

À la rentrée 2008, 208 écoles forment près de 96 000 étudiants aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente [1]. Les effectifs des écoles de management augmentent de 5,6 % par rapport à ceux de l'année 2007 alors que le nombre d'écoles diminue de 3,9 %. Les groupes d'écoles I et III accueillent un nombre plus élevé d'étudiants : les effectifs des établissements du groupe I progressent de 9,7 % et ceux du groupe III de 9,3 %. Les effectifs du groupe II reculent de 24,8 %

Avec 74 000 étudiants, les 81 établissements du groupe I (79 en 2007) constituent le contingent le plus important en termes d'effectifs [2]. Ces écoles recrutent leurs étudiants en premier lieu dans les classes préparatoires aux grandes écoles (25,4 %) puis chez les bacheliers 2008 (23,1 %) [3]. Au nombre de 39 (44 en 2007), les écoles du groupe II comptent 7 800 étudiants. Elles accueillent une forte proportion de bacheliers 2008 (28,9 %), d'étudiants provenant de l'université (11,6 %) et de STS ou d'IUT (8,9 %).

Alors qu'il comporte le plus grand nombre d'établissements (88), le groupe III forme seulement 14,7 % des étudiants en 2008. Ses écoles intègrent peu d'étudiants issus de CPGE (1,3 %) mais accueillent en nombre des bacheliers de l'année (29,3 %), des étudiants issus de l'université (23,5 %) et des titulaires d'un BTS ou d'un DUT (22,6 %).

En 2008-2009, la part des étudiantes en école de commerce diminue légèrement (47,9 % en 2008 et 48,1 % en 2007). Elle est la plus élevée dans le groupe III avec 49,9 %.

La part d'étudiants étrangers augmente et atteint 13,5 % ; elle s'élevait à 13,2 % à la rentrée 2007. C'est dans le groupe I qu'ils sont proportionnellement les moins nombreux (11,8 %) et dans le groupe II proportionnellement les plus nombreux (25,5 %).

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES

– Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

– Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 04.35, 08.30.

Définitions

■ **Les écoles de commerce et de gestion sont des établissements privés ou consulaires.** Elles sont au nombre de 208 en 2008 (d'après les listes arrêtées au 1^{er} septembre 2008 de la Direction générale de l'enseignement supérieur) et sont classées en trois groupes (I, II et III) :

- les écoles du groupe I (81 établissements) sont reconnues par l'État et au moins l'un de leurs diplômes est visé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;
- les écoles du groupe II (39 établissements) sont également reconnues par l'État, mais aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère ;
- les écoles du groupe III (88 établissements) ne sont pas reconnues par l'État et aucun de leurs diplômes n'est visé par le ministère.

■ **BTS, DUT.** Brevets de technicien supérieur, diplômes universitaires de technologie.

■ **CPGE.** Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **Champ.** Les étudiants en formation initiale en écoles de management en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Dans les écoles couvertes par le système d'information SISE (soit 94 écoles), sont inscrits en outre 3 300 étudiants en apprentissage et 1 800 en formation continue (financée ou non).

[1] Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion, vente (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	1998 1999	1999 2000	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Effectifs	46 128	51 329	56 303	63 905	70 363	74 680	80 619	83 176	85 092	83 333	90 838	95 968
Évolution annuelle en %	-	9,2	9,7	13,5	10,1	6,1	8,0	3,2	2,3	-2,1	9,0	5,6
Nombre d'écoles	193	217	224	230	234	225	228	227	220	219	207	208

[2] Effectifs selon la catégorie d'établissement en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Types d'établissement	Nombre d'établissements	Effectifs			dont % femmes	dont % étrangers	Rappel effectif 2007-2008	Évolution annuelle en % (1)
		Hommes	Femmes	Total				
Groupe I	81	38 870	35 175	74 045	47,5	11,8	67 522	9,7
Groupe II	39	4 109	3 731	7 840	47,6	25,5	10 429	-24,8
Groupe III	88	7 059	7 024	14 083	49,9	15,6	12 887	9,3
Total	208	50 038	45 930	95 968	47,9	13,5	90 838	5,6

(1) Sur les variations du champ concernant les groupes, voir la rubrique "Définitions" page ci-contre.

[3] Niveaux de formation des étudiants à leur entrée dans une école de commerce et gestion en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

Origine	Groupe I		Groupe II		Groupe III		Total		Rappel 2007-2008	Évolution annuelle en %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Niveau terminale	-	-	-	-	14	0,2	14	0,0	15	-6,7
Baccalauréat 2008	6 301	23,1	1 182	28,9	1 841	29,3	9 324	24,7	8 834	5,5
CPGE	6 942	25,4	195	4,8	83	1,3	7 220	19,2	6 017	20,0
BTS-DUT	2 930	10,7	363	8,9	1 420	22,6	4 713	12,5	5 177	-9,0
Université	4 262	15,6	476	11,6	1 478	23,5	6 216	16,5	6 572	-5,4
École d'ingénieurs	811	3,0	54	1,3	35	0,6	900	2,4	537	67,6
École de commerce	1 135	4,2	274	6,7	172	2,7	1 581	4,2	1 910	-17,2
Autre origine (1)	3 608	13,2	1 529	37,4	1 228	19,5	6 365	16,9	6 599	-3,5
Non déclarés	1 318	4,8	20	0,4	13	0,3	1 351	3,6	2 485	-45,6
Total	27 308	100,0	4 093	100,0	6 284	100,0	37 685	100,0	38 146	-1,2

(1) Dont baccalauréat antérieur à 2008.

Présentation

En 2008-2009, 80 000 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Les effectifs sont en hausse de 2,5 % par rapport à 2007-2008 et atteignent le niveau le plus haut depuis la réforme de 1995. Cette croissance est sensiblement plus prononcée pour le secteur public (+ 2,9 %) que pour le secteur privé (+ 0,4 %). L'enseignement public assure la formation de 85 % des étudiants inscrits en CPGE.

Le dynamisme des classes scientifiques, perceptible à travers les hausses annuelles consécutives des effectifs depuis la rentrée 2001, se poursuit en 2008-2009 (+ 1,9 %). Parallèlement, le nombre d'inscrits dans la filière littéraire augmente de nouveau (+ 1,2 %). Enfin, les effectifs des classes économiques et commerciales croissent cette année mais l'évolution est moins importante que l'année précédente (+ 4,8 % contre + 7,2 % en 2007) [1] [2].

34 200 femmes, soit deux élèves sur cinq, sont inscrites en classes préparatoires. En classes littéraires, la prépondérance des femmes semble bien implantée : avec trois inscrites sur quatre, elles y sont largement majoritaires. Inversement, dans les préparations scientifiques, les filles sont présentes en faible proportion (30,3 %) alors qu'on est proche de la parité dans les classes économiques et commerciales (55,3 % d'étudiantes). À la rentrée 2008, le nombre d'étudiants entrant en CPGE augmente de 2,8 % [3]. Sur 40 600 nouveaux étudiants inscrits en première année de CPGE, 94,7 % viennent d'obtenir un baccalauréat général, 4,6 % un baccalauréat technologique et 0,7 % proviennent d'autres filières de l'enseignement supérieur. Les bacheliers S sont les plus nombreux (71,6 %). Ils remplissent la presque totalité des classes scientifiques, près de la moitié des classes économiques et un quart des classes littéraires. La proportion de bacheliers L parmi les entrants en CPGE est encore en légère baisse (9,6 % cette année contre 9,7 % à la rentrée 2007). La part des bacheliers ES augmente de 0,2 point cette année.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

– Système d'information SCOLARITÉ.

– Système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 06.23, 07.37, 08.20.

– Tableaux statistiques, n° 7066.

Définitions

■ **CPGE.** Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles se répartissent en trois filières :

- la filière scientifique prépare aux écoles d'ingénieurs, aux Écoles normales supérieures et aux Écoles nationales vétérinaires ;
- la filière économique et commerciale prépare aux Écoles supérieures de commerce et de gestion, aux Écoles normales supérieures et au groupe des Écoles nationales d'économie et de statistiques ;
- la filière littéraire prépare aux Écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux Instituts d'études politiques et au groupe des Écoles nationales d'économie et de statistiques.

■ **Champ.** Les étudiants des établissements publics ou privés, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

[1] Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Filière scientifique	44 373	44 690	45 051	45 385	46 467	47 369	47 772	48 361	49 279
Évolution annuelle en %	-1,3	0,7	0,8	0,7	2,4	1,9	0,9	1,2	1,9
Filière économique et commerciale	15 778	15 738	16 376	16 127	15 792	16 177	17 092	18 323	19 202
Évolution annuelle en %	1,8	-0,3	4,1	-1,5	-2,1	2,4	5,7	7,2	4,8
Filière littéraire	10 112	10 275	10 588	10 541	10 888	11 244	11 296	11 388	11 522
Évolution annuelle en %	-2,5	1,6	3,0	-0,4	3,3	3,3	0,5	0,8	1,2
Total CPGE	70 263	70 703	72 015	72 053	73 147	74 790	76 160	78 072	80 003
Évolution annuelle en %	-0,8	0,6	1,9	0,1	1,5	2,2	1,8	2,5	2,5

[2] Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Public			Privé			Public + Privé			dont filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Éducation nationale	37 075	28 946	66 021	7 590	4 654	12 244	44 665	33 600	78 265	42,9
Filière scientifique	28 524	12 931	41 455	4 891	1 606	6 497	33 415	14 537	47 952	30,3
Première année	13 941	6 617	20 558	2 367	885	3 252	16 308	7 502	23 810	31,5
Seconde année	14 583	6 314	20 897	2 524	721	3 245	17 107	7 035	24 142	29,1
Filière économique et commerciale	6 079	8 139	14 218	2 378	2 335	4 713	8 457	10 474	18 931	55,3
Première année	3 195	4 456	7 651	1 212	1 277	2 489	4 407	5 733	10 140	56,5
Seconde année	2 884	3 683	6 567	1 166	1 058	2 224	4 050	4 741	8 791	53,9
Filière littéraire	2 472	7 876	10 348	321	713	1 034	2 793	8 589	11 382	75,5
Première année	1 340	4 638	5 978	199	452	651	1 539	5 090	6 629	76,8
Seconde année	1 132	3 238	4 370	122	261	383	1 254	3 499	4 753	73,6
Autres ministères	1 132	562	1 694	27	17	44	1 159	579	1 738	33,3
Filière scientifique	844	483	1 327	-	-	-	844	483	1 327	36,4
Première année	372	171	543	-	-	-	372	171	543	31,5
Seconde année	472	312	784	-	-	-	472	312	784	39,8
Filière économique et commerciale	188	39	227	27	17	44	215	56	271	20,7
Première année	94	17	111	15	9	24	109	26	135	19,3
Seconde année	94	22	116	12	8	20	106	30	136	22,1
Filière littéraire	100	40	140	-	-	-	100	40	140	28,6
Première année	51	21	72	-	-	-	51	21	72	29,2
Seconde année	49	19	68	-	-	-	49	19	68	27,9
Total CPGE	38 207	29 508	67 715	7 617	4 671	12 288	45 824	34 179	80 003	42,7

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de CPGE en 2008-2009 (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Bacs généraux			Bacs techno.	Autres origines (1)	Total (en %)	Entrants 2008-2009	Progression annuelle d'entrants
	Terminale S	Terminale ES	Terminale L					
Filière scientifique	95,4	0,0	0,0	4,1	0,5	100,0	23 900	2,9
Filière économique et commerciale	48,0	41,5	0,8	8,9	0,8	100,0	10 060	4,5
Filière littéraire	21,8	19,8	57,4	0,0	1,0	100,0	6 634	0,1
Total CPGE	71,6	13,5	9,6	4,6	0,7	100,0	40 594	2,8

(1) Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Présentation

À la rentrée 2008, 234 200 étudiants sont inscrits en sections de technicien supérieur (97,2 %), diplôme des métiers d'art (0,5 %) et classes de mises à niveau (2,3 %).

L'effectif de ces classes augmente plus fortement qu'en 2007 (1,4 % contre 1,1 % en 2007). Cette hausse concerne les établissements de tous les ministères de tutelle excepté le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Les effectifs du secteur public sont stables (- 0,1 %) alors que ceux du secteur privé augmentent de 4,8 % [1].

Les établissements publics relevant des ministères de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche comptent 214 400 élèves et forment plus de neuf étudiants sur dix inscrits en STS. Le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (17 500 élèves) forme près de 7,5 % des étudiants. Cependant, le nombre d'inscrits en STS agricoles ne cesse de diminuer depuis huit ans (soit une chute de 19,6 % entre les rentrées 2001 et 2008) [2].

Depuis plusieurs années déjà, on dénombre autant de femmes que d'hommes en STS et assimilés. Les écoles de l'enseignement public sont moins féminisées que celles du privé (48,3 % contre 56,0 %) car elles offrent plus souvent des formations industrielles, davantage suivies par les garçons. Les formations dépendant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (STS agricoles) ont le taux de féminisation le moins élevé (40,3 %).

Les sections de technicien supérieur et assimilés sont particulièrement fréquentées par les bacheliers technologiques : ils représentent 47,1 % des effectifs totaux des entrants alors qu'ils constituent seulement 26,2 % des admis au baccalauréat 2008. Parmi ces bacheliers technologiques, se dégagent plus précisément deux viviers principaux : 38,6 % des bacheliers entrant dans le domaine de la production détiennent un baccalauréat STI et 37,2 % entrant dans le domaine des services un baccalauréat STG. Deux élèves sur dix entrant en STS et assimilés sont des bacheliers généraux alors qu'ils sont un peu plus de la moitié des admis au baccalauréat. Les bacheliers professionnels représentent 19,7 % des admis au baccalauréat et 12,9 % des entrants en STS et assimilés [3].

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES /Système d'information SCOLARITÉ, système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 05.02, 05.33, 07.20.
- Tableaux statistiques, n° 7067.

Définitions

■ **STS et assimilés.** Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

■ **STS.** Les sections de technicien supérieur sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

■ **Classes de mise à niveau.** Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS "Arts appliqués" et "Hôtellerie-restauration".

■ **DMA.** Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat. Il forme des professionnels spécialistes de la conception.

■ **Champ.** Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous tutelle du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Les sections de technicien supérieur (STS)

[1] Évolution des effectifs d'étudiants dans les STS, classes de mise à niveau et DMA (France métropolitaine + DOM)

	2000 2001	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009
Public									
Effectifs	166 435	165 464	164 641	163 904	162 170	162 051	159 774	158 848	158 671
Évolution annuelle en %	-0,2	-0,6	-0,5	-0,4	-1,1	-0,1	-1,4	-0,6	-0,1
% par rapport à l'effectif total	69,7	69,8	69,9	70,0	70,4	70,3	70,0	68,8	67,8
Privé									
Effectifs	72 459	71 360	70 818	70 291	68 105	68 352	68 555	72 029	75 493
Évolution annuelle en %	0,6	-1,4	-0,9	-0,7	-3,1	0,4	0,3	5,1	4,8
% par rapport à l'effectif total	30,3	30,2	30,1	30,0	29,6	29,7	30,0	31,2	32,2
Public + Privé									
Effectifs	238 894	236 824	235 459	234 195	230 275	230 403	228 329	230 877	234 164
Évolution annuelle en %	0,0	-0,8	-0,6	-0,5	-1,7	0,1	-0,9	1,1	1,4
% par rapport à l'effectif total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[2] Effectifs d'étudiants (STS, classes de mise à niveau et DMA) par année et par sexe en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

	Public			Privé			Public + Privé			dont filles (%)
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
Éducation nationale et enseignement supérieur										
Classes de mise à niveau	75 428	72 164	147 592	28 433	38 325	66 758	103 861	110 489	214 350	51,5
STS en 1, 2 et 3 ans	535	1 758	2 293	981	1 845	2 826	1 516	3 603	5 119	70,4
DMA en 1 et 2 ans	74 590	69 819	144 409	27 351	36 397	63 748	101 941	106 216	208 157	51,0
Agriculture	303	587	890	101	83	184	404	670	1 074	62,4
STS en 1, 2 et 3 ans	6 565	4 514	11 079	3 871	2 522	6 393	10 436	7 036	17 472	40,3
Autres ministères	-	-	-	916	1 426	2 342	916	1 426	2 342	60,9
Classes de mise à niveau	-	-	-	98	198	296	98	198	296	66,9
STS en 1, 2 et 3 ans	-	-	-	793	1 216	2 009	793	1 216	2 009	60,5
DMA en 1 et 2 ans	-	-	-	25	12	37	25	12	37	32,4
Total STS et assimilés	81 993	76 678	158 671	33 220	42 273	75 493	115 213	118 951	234 164	50,8

[3] Origine scolaire des étudiants entrant en première année de STS, DMA et classes de mise à niveau en 2008-2009 (%) (France métropolitaine + DOM)

	Bacs généraux			Bacs technologiques			Bacs pro	Autres origines (1)	Entrants Total (%)	Entrants 2008 2009	Progression annuelle des entrants (%)
	Term. S	Term. ES	Term. L	Term. STI	Term. STG	Autres					
Domaines professionnels											
disciplinaires (lettres et arts)	3,7	0,0	0,0	37,0	0,0	0,0	0,0	59,3	100,0	54	-1,8
de la production	11,4	1,9	3,2	38,6	1,5	10,7	14,8	17,9	100,0	41 327	-1,5
des services	5,8	11,5	5,0	2,2	37,2	5,8	11,9	20,6	100,0	80 193	3,6
Total	7,7	8,3	4,4	14,6	25,0	7,5	12,9	19,6	100,0	121 574	1,8

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Présentation

À la rentrée 2008, 234 200 étudiants sont inscrits en sections de technicien supérieur (97,2 %), diplôme des métiers d'art (0,5 %) et classes de mises à niveau (2,3 %).

Un tiers des étudiants sont en spécialités de production. Dans ce domaine, un étudiant sur six est inscrit en "Technologies de commandes des transformations industrielles". Dans les spécialités des services, les formations de "Commerce, vente" et "Comptabilité, gestion" regroupent la moitié des étudiants.

Les établissements privés forment 32 % des étudiants avec une part plus élevée dans les spécialités des services (38 %) que dans les spécialités de production (22 %).

La formation "Musique, arts du spectacle", seule formation disciplinaire, compte 94 étudiants.

Les spécialités des services sont plus féminisées que les spécialités de production (64 % et 24 % respectivement). Les formations "Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes", "Travail social" et "Secrétariat, bureautique" sont presque exclusivement composées de filles alors que les spécialités "Technologies de commandes des transformations industrielles", "Énergie, génie climatique", "Moteur et mécanique auto", "Structures métalliques" et "Électricité, électronique" sont en situation inverse.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SCOLARITÉ, système d'information SAFRAN du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Notes d'Information, 05.02, 05.33, 07.20.
- Tableaux statistiques, n° 7067.

Définitions

■ **STS et assimilés.** Ces termes désignent les étudiants inscrits en STS, DMA ou classes de mise à niveau.

■ **STS.** Les sections de technicien supérieur sont des classes qui préparent après le baccalauréat au brevet de technicien supérieur (BTS).

■ **Classes de mise à niveau.** Ces classes s'adressent aux étudiants des BTS "Arts appliqués" et "Hôtellerie-restauration".

■ **DMA.** Le diplôme des métiers d'art se prépare en deux ans après le baccalauréat. Il forme des professionnels spécialistes de la conception.

■ **Champ.** Les étudiants des établissements publics ou privés sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous tutelle du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche ou dépendant d'autres ministères, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

■ **Les spécialités de formation.** Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) approuvée par le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut. À partir de ce cadre général de classement, chaque ministère formateur peut élaborer un niveau de description plus fin en fonction de ses besoins. Ainsi en est-il de la nomenclature des formations-diplômes par spécialités détaillées (plusieurs centaines de spécialités) du ministère de l'Éducation nationale.

[1] Répartition des étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau ou DMA en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

	Groupes de spécialités de formation	Effectifs	%	Part du Privé (%)	Part des femmes (%)
133	Musique, arts du spectacle	94	.	30	49
	Total des spécialités disciplinaires	94	.	30	49
200	Technologies industrielles fondamentales	10 915	5	32	36
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	12 617	5	15	4
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 128	2	46	30
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 422	1	28	35
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 681	1	33	51
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	2 509	1	34	37
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 681	1	33	30
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	321	.	26	24
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 835	2	22	61
222	Transformations chimiques et apparentées	3 421	1	31	64
223	Métallurgie	968	.	7	15
224	Matériaux de construction, verre, céramique	117	.	-	79
225	Plasturgie, matériaux composites	454	.	-	9
226	Papier, carton	34	.	-	18
227	Énergie, génie climatique	2 012	1	12	3
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	5 062	2	24	37
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 891	1	12	12
232	Bâtiment : construction et couverture	251	.	-	11
233	Bâtiment : finitions	349	.	8	43
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 044	.	12	9
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	1 046	.	6	95
241	Textile	235	.	3	90
242	Habillement	718	.	33	92
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 754	2	12	6
251	Mécanique générale et de précision, usinage	19	.	-	37
252	Moteurs et mécanique auto	2 201	1	15	3
253	Mécanique aéronautique et spatiale	177	.	21	7
254	Structures métalliques	1 477	1	5	3
255	Électricité, électronique	11 184	5	12	4
	Total des spécialités de production	78 523	34	22	24
311	Transport, manutention, magasinage	1 803	1	27	34
312	Commerce, vente	41 876	18	36	56
313	Finances, banque, assurances	7 039	3	40	63
314	Comptabilité, gestion	31 417	13	29	63
320	Spécialités plurivalentes de la communication	6 227	3	66	76
321	Journalisme et communication	212	.	-	84
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	854	.	6	52
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	4 758	2	47	52
324	Secrétariat, bureautique	14 253	6	22	92
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 022	4	35	11
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 876	1	37	89
331	Santé	9 723	4	55	72
332	Travail social	6 717	3	53	97
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	14 593	6	39	72
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	2 931	1	82	100
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 438	1	33	35
345	Application des droits et statuts des personnes	808	.	50	84
	Total des spécialités des services	155 547	66	38	64
	Ensemble des spécialités	234 164	100	32	51

Lecture - 66 % des étudiants en STS, DMA ou classes de mise à niveau sont inscrits dans le secteur des services. Les établissements privés scolarisent 38 % d'entre eux. Les filles représentent 64 % des étudiants formés dans ces spécialités.

L'utilisation du point (.) représente un pourcentage inférieur à 1 ; l'utilisation du tiret (-) rend compte d'une valeur nulle.

Présentation

À la rentrée 2008, 65 000 étudiants, professeurs stagiaires et enseignants titulaires sont inscrits dans les IUFM de France métropolitaine, des DOM et des COM. Les effectifs en IUFM (hors formations spécialisées) diminuent à nouveau (- 9 % par rapport à 2007). En première année (année préparatoire), la baisse du nombre d'étudiants, amorcée en 2005, après trois années de hausse, s'accroît (- 10 %). Les effectifs de stagiaires (seconde année ou année de formation) diminuent à nouveau (- 7 %).

En première année, la baisse du nombre d'étudiants préparant un concours du second degré se poursuit et s'accroît (- 17 % contre - 13 % en 2007). Les effectifs d'étudiants préparant un concours du premier degré sont stables depuis deux ans.

En seconde année, la diminution des professeurs stagiaires du second degré s'accroît à nouveau (- 13 % contre - 4 % en 2007). Le nombre de professeurs stagiaires du premier degré baisse également après une année de hausse (+ 2 % en 2007) faisant suite à quatre années de baisse.

Trois étudiants ou professeurs stagiaires sur quatre sont des femmes. Elles représentent 84 % des étudiants et professeurs stagiaires du premier degré et 64 % du second degré.

À la rentrée 2008, 1 500 professeurs titulaires se destinent à l'enseignement spécialisé, ce qui représente une hausse de 4 %. Seul le nombre de professeurs du premier degré préparant le CAPSAIS diminue (- 16 %). Cette formation est compensée par l'augmentation des effectifs inscrits en CAPA-SH dont les effectifs augmentent de 4 %.

La répartition des effectifs au sein des IUFM met en évidence une légère préférence pour le professorat du second degré (53 % de l'effectif de première année). Pour la première fois parmi les étudiants de première année, la proportion d'étudiants préparant le professorat des écoles est supérieure à celle des étudiants préparant le CAPES. Dans six IUFM, plus de six étudiants de première année sur dix préparent un concours du second degré. Huit IUFM sur dix privilégient les préparations au professorat des écoles. En Île-de-France, dans les IUFM de Versailles et de Créteil, celles-ci représentent respectivement 63 % et 59 % des effectifs de première année alors qu'à l'IUFM de Paris ce sont les préparations au CAPES qui concernent le plus d'étudiants (78 %). Dans les DOM-COM, les préparations au professorat des écoles sont également importantes à l'exception de la Réunion.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Notes d'Information, 07.07, 08.28.

Définitions

■ **Instituts de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée (au moins une année universitaire).

En 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ Types de préparation.

Concours du premier degré.

- CRPE : concours de recrutement des professeurs des écoles ;
- CAPSAIS : certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire ;
- CAPA-SH : certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Concours du second degré.

- CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré ;
- CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive ;
- CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique ;
- CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel ;
- CAFEP : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé ;
- CPE : conseiller principal d'éducation ;
- 2CA-SH : certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

■ **Niveaux de scolarité.** Sont comptabilisés en : première année (année préparatoire) :

- les étudiants de première année préparant un concours d'enseignement ;
- les étudiants de seconde année du cycle préparatoire au CAPLP ;
- les étudiants du cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles.

seconde année (année de formation) :

- les professeurs stagiaires ayant réussi les concours : CRPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP, et CPE ;
- les formations spécialisées des professeurs titulaires : CAPSAIS, CAPA-SH, 2CA-SH.

[1] Évolution des effectifs des IUFM depuis 1991-1992 (France entière)

	1991	1995	2006	2007	2008	dont (5)	
	1992 (1)	1996 (3)	2007 (4)	2008 (4)	2009 (4)	hommes	femmes
1 ^{re} année 1 ^{er} degré	6 973	14 415	19 067	18 999	19 060	2 919	16 141
Évolution annuelle (%)				0%	0%		
2 ^{de} année 1 ^{er} degré hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	15 168	13 028	13 844	14 127	13 866	2 285	11 581
Évolution annuelle (%)				2%	-2%		
2 ^{de} année 1 ^{er} degré y compris form. spéc. professeurs titulaires (1)			15 241	15 445	15 221	2 647	12 574
Total 1^{er} degré hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	22 141	27 443	32 911	33 126	32 926	5 204	27 722
Évolution annuelle (%)				1%	-1%	16%	84%
1 ^{re} année du 2 nd degré	21 553	44 232	29 479	25 774	21 335	7 495	13 840
Évolution annuelle (%)				-13%	-17%		
2 ^{de} année 2 nd degré hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	12 087	14 512	10 703	10 235	8 866	3 284	5 582
Évolution annuelle (%)				-4%	-13%		
2 ^{de} année 1 ^{er} degré y compris form. spéc. professeurs titulaires (1)			10 869	10 402	9 061	3 333	5 728
Total 2nd degré hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	33 640	58 744	40 182	36 009	30 201	10 779	19 422
Évolution annuelle (%)				-10%	-16%	36%	64%
Total 1^{re} année	28 526	58 647	48 546	44 773	40 395	10 414	29 981
Évolution annuelle (%)				-8%	-10%	26%	74%
Total 2^{de} année hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	27 255	27 540	24 547	24 362	22 732	5 569	17 163
Évolution annuelle (%)				-1%	-7%	24%	76%
Total 2^{de} année y compris form. spéc. professeurs titulaires (1)			26 110	25 847	24 282	5 980	18 302
Total hors form. spéc. professeurs titulaires (1)	55 781	86 187	73 093	69 135	63 127	15 983	47 144
Évolution annuelle (%)				-5%	-9%	25%	75%
Total y compris form. spéc. professeurs titulaires (1)			74 656	70 620	64 677	16 394	48 283
Évolution annuelle (%)				-5%	-8%	25%	75%

(1) Voir rubrique "Définitions" ci-contre. (2) Enquête DGES à laquelle ont été retranchés les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel.
 (3) Source : enquête DEPP n° 54. (4) Source : enquête DEPP SISE. (5) % d'hommes/de femmes par rapport à l'effectif total.

[2] Répartition des effectifs par IUFM en 2008-2009

(y compris spécialisation des professeurs titulaires des premier et second degrés)

1 ^{er} degré	Première année (préparatoire)				Seconde année (de formation)				Effectifs totaux		
	2 nd degré				Total 1 ^{re} année	1 ^{er} degré		Total 2 ^{de} année			
	Total	dont CAPES	dont CAPET	dont CAFEP		Total	dont CAFEP				
Aix-Marseille	954	1 143	769	53	108	2 097	427	477	36	904	3 001
Amiens	694	396	263	9	24	1 090	572	274	4	846	1 936
Besançon	426	347	211	25	13	773	248	177	2	425	1 198
Bordeaux	804	1 202	945	34	118	2 006	528	430	52	958	2 964
Caen	445	488	371	-	35	933	290	153	12	443	1 376
Clermont-Ferrand	379	446	301	18	31	825	210	223	14	433	1 258
Corse	104	66	53	-	-	170	32	16	-	48	218
Dijon	356	431	284	21	27	787	503	210	9	713	1 500
Grenoble	552	529	460	14	36	1 081	613	358	30	971	2 052
Lille	1 727	1 683	1 284	71	227	3 410	1 055	569	43	1 624	5 034
Limoges	208	257	187	5	8	465	97	71	-	168	633
Lyon	917	1 433	975	38	25	2 350	756	509	64	1 265	3 615
Montpellier	880	889	627	29	62	1 769	434	359	24	793	2 562
Nancy-Metz	708	735	556	29	18	1 443	708	421	15	1 129	2 572
Nantes	728	898	606	23	215	1 626	548	446	81	994	2 620
Nice	634	544	437	21	29	1 178	312	227	14	539	1 717
Orléans-Tours	869	426	365	15	23	1 295	641	378	11	1 019	2 314
Poitiers	518	412	296	7	2	930	315	247	-	562	1 492
Reims	502	361	257	7	20	863	355	290	13	645	1 508
Rennes	648	1 082	886	18	196	1 730	344	290	72	634	2 364
Rouen	455	498	379	12	22	953	476	274	11	750	1 703
Strasbourg	465	699	535	32	47	1 164	449	359	27	808	1 972
Toulouse	713	1 019	715	45	62	1 732	472	470	43	942	2 674
Total province	14 686	15 984	11 762	526	1 348	30 670	10 385	7 228	577	17 613	48 283
Paris	472	2 531	2 335	43	162	3 003	498	261	41	759	3 762
Créteil	1 022	715	419	37	43	1 737	1 591	607	-	2 198	3 935
Versailles	1 803	1 041	643	50	90	2 844	1 945	1 178	53	2 663	5 507
Total Ile-de-France	3 297	4 287	3 397	130	295	7 584	4 034	1 586	94	5 620	13 204
Total France métro.	17 983	20 271	15 159	656	1 643	38 254	14 419	8 814	671	23 233	61 487
Guadeloupe	238	107	71	-	-	345	143	18	-	161	506
Guyane	210	34	22	7	-	244	189	9	-	198	442
Martinique	179	197	141	-	-	376	133	36	-	169	545
La Réunion	250	477	276	31	-	727	191	139	-	330	1 057
Total DOM	877	815	510	38	-	1 692	656	202	-	858	2 550
Total France métro. + DOM	18 860	21 086	15 669	694	1 643	39 946	15 075	9 016	671	24 091	64 037
Pacifique	200	249	177	12	-	449	146	45	1	191	640
Total France entière	19 060	21 335	15 846	706	1 643	40 395	15 221	9 061	672	24 282	64 677

Présentation

En France métropolitaine et dans les DOM, l'origine sociale des étudiants français évolue très peu d'une année sur l'autre : les étudiants des catégories sociales les plus favorisées continuent à être fortement surreprésentés au détriment des jeunes de catégories sociales plus modestes : toutes formations confondues, 30 % des étudiants ont des parents cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale, 10,7 % sont enfants d'ouvriers [1]. Par rapport à l'ensemble de la population française, les proportions sont inversées. La sous-représentation des enfants d'inactifs et de retraités chez les étudiants provient en partie de la structure par âge de cette population dont, pour la majorité, les parents n'ont pas encore l'âge de la retraite. Ce constat global est très contrasté selon le type de formation. La part des enfants de cadres est très forte en classes préparatoires, dans les INP et les ENS où elle dépasse 45 %. Ils sont peu nombreux en formations comptables et en STS (moins de 15%). À l'inverse, les enfants d'ouvriers sont très peu présents dans les classes préparatoires, INP et ENS ; autour de 5 %, alors qu'au niveau national les enfants d'ouvriers représentent 10,7 % de la population.

Les enfants de professions intermédiaires et d'employés présentent un profil plus homogène, malgré une légère surreprésentation en IUT, STS, écoles paramédicales et sociales. Cette surreprésentation dans ces filières est fortement accentuée pour les étudiants dont le chef de famille est inactif ou ouvrier. Parmi les étudiants inscrits en STS, 20,5 % de leurs parents sont ouvriers et 16,9 % sont inactifs.

L'université est caractéristique de la composition de la population étudiante française. Les cadres représentent près du tiers des effectifs alors que les catégories défavorisées y sont bien moins présentes que dans le reste de la population. Selon les filières, les répartitions ne sont pas homogènes. Dans la filière Santé, les enfants de cadres supérieurs sont les plus nombreux, ils représentent 43,3 % des effectifs, contre 5,3 % pour les enfants d'ouvriers [2]. Dans les filières Économie et Lettres, Sciences humaines et Langues, les enfants de cadres sont moins représentés (26 %) au profit des enfants de professions intermédiaires, d'ouvriers et de retraités, inactifs (presque 40 %).

À la rentrée 2008, la poursuite d'études longues à l'université est plus encore le fait de jeunes dont les parents sont cadres supérieurs ou exerçant une profession libérale : leur part passe de 29,1 % en cursus Licence (L) à 38,1 % en cursus Doctorat (D). Inversement, alors que les enfants d'ouvriers représentent 11,9 % des étudiants inscrits à l'université en cursus L, cette part est de 4,5 % en cursus D [3].

Sources

- MSR-DGESIP-DGRI- SIES et MEN-MESR-DEPP.
- Systèmes d'information SISE et SCOLARITÉ.

Définitions

■ **Professions et catégories sociales (PCS).** Nomenclature des professions et catégories sociales de l'INSEE de 1989. Pour le tableau [1] les agriculteurs exploitants ont été intégrés aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises du fait de la faiblesse de leurs effectifs.

■ **Universités.** Ensemble des UFR (les universités, établissements publics d'enseignement, sont organisées en unités de formation et de recherche [UFR]).

■ **STS et CPGE.** Sont incluses dans le tableau [1] les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) publiques et privées sous contrat, quel que soit le ministère de tutelle.

■ **Autres enseignements du tableau [1].** Formations autres que les universités, les STS et les CPGE. Voir 6.1 et 6.2.

■ **Formations du tableau [1].** Voir 6.1 et 6.2.

[1] Répartition en 2008-2009 des étudiants français selon la PCS du chef de famille (%) (France métropolitaine + DOM)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non ren- seignés
Universités	8,5	31,3	14,3	13,4	10,2	11,9	10,4
Disciplines générales et de santé	8,3	31,6	14,0	13,1	9,8	12,3	11,1
UT	10,9	28,5	17,6	16,8	14,2	8,3	3,7
Grands établissements	9,0	48,2	9,6	6,9	3,8	10,9	11,5
IUFM	7,6	24,3	14,9	13,7	11,0	13,2	15,3
STS	12,3	15,2	14,5	16,4	20,5	16,9	4,2
CPGE	10,2	49,3	13,0	9,2	5,7	9,5	3,1
Formations comptables non universitaires	11,0	15,7	11,6	14,1	14,7	13,6	19,3
Universités de technologie et INP	9,4	48,3	15,5	8,5	6,6	8,4	3,3
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (1)	11,6	45,3	12,7	6,9	4,3	5,4	13,7
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	14,9	37,9	7,2	6,0	2,2	4,7	27,1
Établissements d'enseignement universitaire privés	16,7	42,9	11,4	7,1	5,3	7,6	9,0
Écoles normales supérieures	7,7	54,5	10,8	6,1	2,5	7,2	11,2
Écoles supérieures artistiques et culturelles (2)	11,6	31,0	10,7	9,3	3,3	5,5	28,5
Écoles paramédicales et sociales	11,9	18,9	12,1	19,0	17,6	2,1	18,4
Total	9,7	30,0	13,5	13,0	10,7	10,9	12,2
Population française (3)	8	11	16	11	25	29	

(1) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (2) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication. (3) Source INSEE : recensement de la population 1999. Les données concernant les grands établissements, les Écoles supérieures artistiques et culturelles, les autres formations d'ingénieurs non universitaires, les formations comptables non universitaires, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité sont celles de 2007. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2006.

[2] Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2008-2009 (%) (France métropolitaine + DOM)

	Droit	Économie	Lettres	Sciences	Santé	IUT	Université (1) avec IUT
Agriculteurs	1,5	2,0	1,7	2,1	1,6	2,8	1,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	8,1	7,9	5,7	6,2	6,0	8,1	6,6
Professions libérales, cadres supérieurs	36,4	26,0	26,4	31,3	43,3	28,5	31,3
Professions intermédiaires	11,2	11,5	14,9	15,9	13,7	17,6	14,3
Employés	13,4	14,0	14,5	13,7	8,2	16,8	13,4
Ouvriers	8,5	11,9	10,8	10,9	5,3	14,2	10,2
Retraités, inactifs	12,8	14,3	14,6	10,7	7,3	8,3	11,9
Non renseigné	8,2	12,4	11,4	9,2	14,6	3,7	10,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	183 731	176 661	400 249	269 922	193 154	118 115	1 341 832

(1) Ne comprend pas les IUFM rattachés à l'université.

[3] Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble	
	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes
Agriculteurs	1,7	2,1	1,9	1,5	2,0	1,8	1,2	1,1	1,1	1,6	2,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,2	7,2	7,2	5,7	6,1	5,9	4,3	4,8	4,6	6,6	6,7
Professions libérales, cadres supérieurs	31,2	27,5	29,1	37,8	34,3	35,7	37,9	38,3	38,1	33,7	30,4
Professions intermédiaires	15,1	14,5	14,8	13,7	13,6	13,6	10,8	11,0	10,9	14,4	14,1
Employés	14,6	15,7	15,2	10,0	10,9	10,5	7,0	7,6	7,2	12,7	13,7
Ouvriers	11,1	12,4	11,9	7,0	7,6	7,4	4,5	4,5	4,5	9,4	10,4
Retraités, inactifs	11,0	12,2	11,7	11,9	11,9	11,9	15,8	15,4	15,6	11,5	12,2
Indéterminé	8,1	8,3	8,2	12,5	13,6	13,1	18,7	17,2	18,0	10,0	10,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	354 359	477 781	832 140	187 720	256 553	444 273	34 400	31 019	65 419	576 479	765 353

Présentation

Le nombre d'étudiants étrangers en France métropolitaine et dans les DOM a connu un essor considérable depuis la fin des années 1990. Entre 1998 et 2005, il a progressé de 74,8 %. En 2006 et en 2007, les effectifs d'étudiants étrangers ont baissé. Ils augmentent à nouveau en 2008 et atteignent 266 400, soit une hausse de 2,3 % [1]. Au final, du fait de la diminution du nombre d'étudiants français, la part des étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur progresse de 0,2 point et atteint 11,9 %.

C'est dans les disciplines générales et de santé à l'université, ainsi que dans les INP et dans les universités de technologie que cette proportion est la plus forte (respectivement 16,3 %, 19,5 % et 22,4 %). Si les étrangers continuent à être de plus en plus nombreux dans les universités de technologie, leur nombre est stable dans les INP.

À l'université (hors IUFM) les étudiants étrangers représentent 15,4 % des inscrits [2]. Cette proportion augmente fortement avec le cursus : ils représentent 10,8 % des inscriptions en cursus Licence, 20,4 % en cursus Master et 39,9 % en cursus Doctorat. Parmi eux, la part de non-bacheliers augmente avec le degré d'études de la formation universitaire : elle est de 71,1% pour le cursus Licence, 83,9% en cursus Master et 87,3 en cursus Doctorat.

À l'université (hors IUFM), près d'un étudiant étranger sur cinq est originaire de l'Union européenne (17,8 %), près d'un sur deux est originaire d'Afrique (46,7 %) et un sur cinq (22,5 %) est asiatique. L'origine géographique varie avec le degré d'étude de la formation à l'université. Ainsi, on constate une plus forte représentation des étudiants originaires d'Asie en cursus doctorat, où ils représentent plus de 28 % des étudiants étrangers inscrits, contre 21,6 % en cursus Licence comme en cursus Master.

Les parts des étudiants étrangers en IUFM, écoles paramédicales et sociales, en formations comptables non universitaires, en IUT, en STS et en CPGE sont faibles (entre 1 % et 6 %) [1]. Le nombre d'étudiants étrangers en STS a diminué de 8,4 % en 2008. Leur proportion dans les STS diminue légèrement, passant de 2,4 % en 2007 à 2,2 % en 2008. Le nombre d'étudiants étrangers augmente de 13,3 % en CPGE et de 7,5 % dans les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées.

Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les universités publiques et le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi. Toutes les unités administratives sont considérées. En 2008-2009, 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ont quitté le champ université et ne sont donc dorénavant plus comptabilisées.

■ **Filières de l'enseignement supérieur.** Voir définitions en 6.1 et 6.2.

■ **Étudiants étrangers.** Sont pris en compte dans les différentes enquêtes de recensement des étudiants inscrits en France, ceux se déclarant de nationalité étrangère, ce qui inclut ceux ayant effectué leur scolarité du secondaire dans le système scolaire français. Il est possible de distinguer ceux n'étant pas titulaires d'un baccalauréat à l'université, mais pas dans les autres filières du supérieur.

■ **Non-bacheliers.** En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français, mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES et MEN-MESR-DEPP. Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par la DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

→ Pour en savoir plus

Publications

- Note d'Information, 07.02.
- Tableaux statistiques, n° 7087.

[1] Évolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur (France métropolitaine + DOM)

	1990 1991	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2008 2009 (8)
Universités (1)	131 901	154 749	174 864	194 194	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475 (2)	15,4 (2)
Disciplines générales et de santé	128 843	148 722	168 420	187 602	196 290	202 933	201 838	198 013	199 559	16,3
Dont : formations d'ingénieurs univ. (3)	490	1 454	1 782	2 142	2 653	2 879	3 271	3 533	2 798	13,7
IUT	3 058	6 027	6 444	6 592	6 546	6 590	6 169	6 277	6 916	5,9
IUFM total		408	408	510	712	752	833	777	674	1,1
STS (4)	5 969	8 760	9 693	9 625	8 746	8 134	6 514	5 593	5 122	2,2
CPGE	1 310	2 587	2 955	2 806	2 822	2 961	2 392	2 153	2 440	3,0
Formations comptables non universitaires	234	415	435	457	609	461	404	351	316	3,8
Université de technologie	477	586	841	1 043	1 095	1 337	1 508	1 709	1 849	22,4
Dont : formations d'ingénieurs	98	192	285	422	547	735	891	1 036	1 206	20,8
INP	1 661	1 896	2 040	2 311	2 204	2 308	2 297	1 322	1 320	19,5
Dont : formations d'ingénieurs (3)	372	854	902	1 095	1 091	1 195	1 145	599	578	11,6
Autres formations d'ingénieurs non universitaires (3)	1 789	4 072	4 503	5 409	6 138	6 748	7 151	7 653	8 968	10,8
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	2 519	7 457	8 408	9 983	9 944	11 047	10 570	12 538	13 483	13,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles (5)	5 328	6 146	6 721	7 457	7 762	8 459	8 606	7 972	7 772	12,6
Écoles paramédicales et sociales (6)	1 289	1 321	1 442	1 064	1 231	1 823	1 791	1 717	1 717	1,3
Autres écoles et formations (7)	8 671	8 351	9 161	9 476	11 486	12 157	13 021	14 447	16 312	15,0
France métro. + DOM	161 148	196 748	221 471	244 335	255 585	265 710	263 094	260 522	266 448	11,9
En % du nombre total d'étudiants	9,4	9,1	10,0	10,8	11,3	11,6	11,7	11,7	11,9	

(1) En 2008-2009, les doctorants du PRES Paris-Est sont classés dans la rubrique universités.

(2) En 2008, les étudiants inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés. Avec les IUFM, on dénombre 207 144 étudiants étrangers, représentant 14,7 % des étudiants à l'université.

(3) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(4) Y compris post-BTS et DSAA en 1990-1991.

(5) Y compris écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.

(6) Estimation pour 2001-2002, données 2007 en 2008.

(7) Groupe non homogène.

(8) En % du nombre total d'étudiants.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités par origine et cursus en 2008-2009 (1) (France métropolitaine + DOM)

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers	Total	dont % non-bacheliers
Union européenne (UE)	17 190	71,1	15 056	83,9	4 562	88,2	36 808	78,5
Europe hors UE	5 189	73,6	3 738	84,0	1 056	89,6	9 983	79,2
Afrique	40 901	63,9	45 002	80,6	10 496	83,5	96 399	73,8
Amérique	6 808	72,4	7 094	87,1	2 492	90,9	16 394	81,6
Asie	19 400	85,3	19 541	90,5	7 465	90,7	46 406	88,3
Océanie	208	84,1	90	83,3	36	91,7	334	84,7
Apatrides ou non déclarés	88	33,0	52	50,0	11	72,7	151	41,7
Ensemble	89 784	71,1	90 573	83,9	26 118	87,3	206 475	78,8
En % du nombre d'étudiants	10,8		20,4		39,9		15,4	

(1) Les étudiants étrangers inscrits dans les IUFM intégrés dans une université de rattachement ne sont pas comptabilisés (669 étudiants). 76 % d'entre eux sont des ressortissants de l'Union européenne. En effet, seuls les étudiants étrangers originaires de l'Union européenne sont autorisés à passer les concours d'enseignement dans des établissements publics.

Présentation

Dans l'enseignement supérieur français (hors formations paramédicales, sociales et établissements dépendant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche), près d'un étudiant étranger sur deux est issu du continent africain en 2008 : 26 % d'entre eux viennent du Maghreb et 20 % du reste de l'Afrique. Moins d'un quart (22 %) est issu d'Europe, dont 18 % de l'Union européenne. Enfin, 24 % sont originaires d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Océanie et 8 % du continent américain [1]. La moitié des étudiants étrangers possède une des dix nationalités suivantes : marocaine, chinoise, algérienne, tunisienne, sénégalaise, allemande, camerounaise, italienne, vietnamienne ou libanaise [2].

Les étudiants marocains demeurent les étrangers les plus représentés en France en 2008 (30 300 personnes). Néanmoins, leur nombre a baissé de 5,7 % par rapport à 2006. En revanche, le nombre de Chinois est depuis plusieurs années en forte croissance. En deux ans, leur effectif a progressé de 20,8 % et ils constituent le deuxième contingent d'étudiants étrangers en France (27 100). Ils devancent les Algériens (20 800), dont les effectifs ont diminué de 7,0 % en deux ans. Les étudiants italiens sont également plus nombreux en France (+ 9,7 % en deux ans). Les étudiants maghrébins (hors Maroc et Tunisie) sont fortement concentrés dans les universités (hors IUT et formations d'ingénieurs) : entre 88 % et 89 % selon la nationalité, contre 75 % pour l'ensemble des étudiants étrangers. Les Marocains sont en proportion moins nombreux à l'université (64 %), mais plus présents en formations d'ingénieurs non universitaires (9 %, contre 4 % pour l'ensemble des étudiants étrangers), en CPGE (3 %, contre 1 %) et en IUT (5 %, contre 3 %). La répartition des étudiants chinois dans les différentes formations est proche de la distribution de l'ensemble des étrangers. Ils sont tout de même assez nombreux dans les écoles d'ingénieurs non universitaires (6 %) et dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité (7 %). Les autres étudiants asiatiques ont une forte propension à opter pour des formations artistiques ou culturelles (13 %, contre 3 % en moyenne).

Avertissement : Les questions relatives à la nationalité des étudiants ne sont pas posées tous les ans dans toutes les enquêtes. Avant 2008, 2006 était la dernière année de réalisation d'une enquête complète sur la nationalité des étudiants dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Les évolutions portent donc sur la période 2006-2008.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, les STS et CPGE collectés par le MEN-MESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Définitions

■ **Le supérieur.** Depuis 2001-2002, le champ du supérieur a été modifié. Ont été ajoutés :

- les formations d'ingénieurs en partenariat, créées à la rentrée 1991 sous le nom de "nouvelles formations d'ingénieurs (NFI)" ;
- les mastères des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, qui sont classés au sein de la rubrique "autres écoles et formations" ;
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensées au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, qui sont également classées au sein des "autres écoles et formations" ;
- les effectifs des diplômes post-secondaires de niveau IV du secteur social.

Enfin, sur les dernières années, a été effectué un travail de repérage des doubles recensements de certaines formations paramédicales et sociales.

Au total, le changement de définition a augmenté les effectifs de près de 11 000 sur la rentrée 2001.

■ **Universités.** Voir définition en 6.2.

■ **Grands établissements.** Regroupent les grands établissements délivrant des formations du supérieur : l'Institut d'études politiques de Paris, l'École nationale des chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX, l'INP de Grenoble.

■ **Instituts universitaires de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

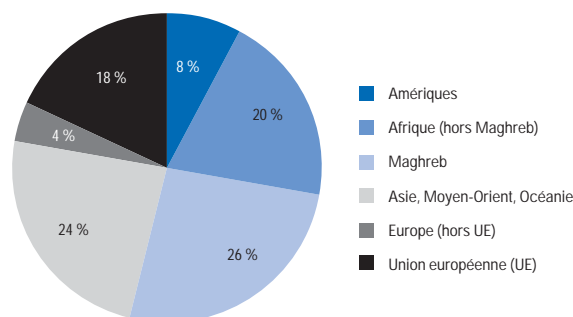
■ **Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).** Ils rassemblent les futurs enseignants du premier degré et du second degré général, technologique et professionnel en formation de longue durée. En 2008-2009, ils sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

■ **Sections de techniciens supérieurs (STS).** Le diplôme des métiers d'art (DMA) et les classes de mise à niveau pour BTS font partie de cette rubrique. Les formations complémentaires post-BTS et le diplôme supérieur des arts appliqués (DSAA) sont désormais classés en "autres écoles et formations".

■ **Formations comptables.** Regroupent le diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et le diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG).

■ **Écoles d'ingénieurs.** Voir définition en 6.2.

[1] Répartition des étrangers dans l'enseignement supérieur par origine en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)



[2] Orientation des étudiants étrangers selon leur pays d'origine (1) (%) (France métropolitaine + DOM, Public + Privé)

Origine	Universités hors IUT et ingénieurs		Formations d'ingénieurs autres des universités		Formations d'ingénieurs autres hors université (2)		STS et assimilés		Écoles de commerce, gestion et comptabilité
	IUT	IUT	IUT	IUT	CPGE	CPGE	CPGE		
Allemagne	74	2	1	4	1	1	9		
Italie	74	1	0	3	1	1	5		
Autres Union européenne (UE)	78	2	0	3	2	1	5		
Europe hors UE	78	2	0	2	2	1	4		
Maroc	64	5	3	9	3	3	7		
Algérie	89	1	0	1	2	1	1		
Tunisie	76	1	1	6	2	1	3		
Autres Maghreb	88	2	1	2	1	1	2		
Sénégal	78	6	2	4	2	1	3		
Cameroun	73	2	2	6	3	1	5		
Autres Afrique	81	3	1	2	3	1	3		
Liban	76	0	2	6	0	1	5		
Autres Moyen-Orient	83	1	0	1	2	0	2		
Chine	69	4	1	6	1	0	7		
Viet Nam	76	3	1	5	1	0	1		
Autres Asie	63	3	0	2	1	0	7		
Amérique du Sud	74	1	1	7	1	0	3		
Amérique du Nord	75	1	0	1	0	1	9		
Antilles – Amérique centrale	75	1	0	4	2	1	6		
Océanie	73	0	0	2	1	0	10		
Total	75	3	1	4	2	1	5		

Origine	Écoles supérieures artistiques et culturelles		Autres écoles de spécialités diverses (3)		Total	Effectifs	Évolution 2008/2006
	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Écoles supérieures artistiques et culturelles	Autres écoles de spécialités diverses (3)	Autres écoles de spécialités diverses (3)			
Allemagne	2	8	100	8 005	-4,2		
Italie	4	11	100	6 352	9,7		
Autres Union européenne (UE)	3	7	100	33 764	22,0		
Europe hors UE	4	7	100	11 724	-40,1		
Maroc	2	5	100	30 284	-5,7		
Algérie	1	4	100	20 789	-7,0		
Tunisie	1	7	100	12 821	7,9		
Autres Maghreb	0	4	100	1 567	9,5		
Sénégal	0	3	100	9 623	-5,4		
Cameroun	0	7	100	6 641	4,4		
Autres Afrique	1	5	100	34 952	-2,7		
Liban	1	8	100	5 620	-4,9		
Autres Moyen-Orient	2	8	100	10 234	2,0		
Chine	4	8	100	27 112	20,8		
Viet Nam	2	10	100	6 254	10,0		
Autres Asie	13	10	100	13 967	6,4		
Amérique du Sud	3	10	100	11 289	20,6		
Amérique du Nord	3	10	100	5 898	12,0		
Antilles – Amérique centrale	2	8	100	4 480	6,0		
Océanie	5	8	100	450	4,4		
Total	3	7	100		-0,9		

(1) Hors formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. (2) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. (3) Groupe non homogène.

Présentation

Après deux années de baisse de leurs effectifs, les étudiants étrangers inscrits dans les universités publiques françaises (hors IUFM) sont plus nombreux [1]. À la rentrée 2008, 206 500 étudiants des universités de France métropolitaine et des DOM sont étrangers, soit 1,5 % de plus qu'en 2007. Hors IUFM, la part des étudiants étrangers augmente encore cette année et atteint 15,4 % contre 15,0 % en 2007.

Le nombre d'étudiants étrangers titulaires d'un baccalauréat français est également en hausse de plus de 2 points. Ils représentent 78,8 % de l'ensemble des étudiants étrangers [2].

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux. Ils se dirigent davantage vers les disciplines scientifiques et sportives (29,3 % contre 23,7 % pour la population étrangère tous continents confondus) qu'économiques (25,0 % contre 21,8 %) ou littéraires (19,2 % contre 30,4 %). Parmi ces étudiants, 73,8 % sont non-bacheliers.

Les femmes sont majoritaires parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté l'Afrique pour laquelle elles ne représentent que 41,9 % des étudiants.

Les étudiants européens représentent 22,7 % des étudiants étrangers. Parmi eux, les étudiants allemands sont les plus représentés (13,0 % des Européens), suivi des étudiants italiens (10,0 %) et roumains (8,1 %). Près de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne.

Par ailleurs, on notera que les étudiants étrangers sont peu nombreux en IUFM (669 étudiants). 76 % d'entre eux sont des ressortissants de l'Union européenne. En effet, seuls les étudiants étrangers originaires de l'Union européenne sont autorisés à passer les concours d'enseignement dans des établissements publics.

Définitions

■ **Champ.** Est pris en compte l'ensemble des étudiants inscrits à une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an, ainsi que les préparations aux concours de la fonction publique. Seules les inscriptions principales sont comptabilisées. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte (enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage). Entrent dans le champ les 83 universités publiques y compris le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

Toutes les unités administratives sont considérées. En particulier, en 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement à l'exception des IUFM de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. A contrario, depuis 2004-2005, Paris-Dauphine est un grand établissement, il est donc sorti du champ Université. 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université ont également quitté le champ Université en 2008-2009 et ne sont donc dorénavant plus comptabilisées. Les universités de Paris II et Marne-la-Vallée n'ont plus de doctorants. Ces derniers sont désormais accueillis dans le PRES de Paris-Est (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur).

■ **La rubrique IUT** regroupe la préparation aux diplômes universitaires de technologie (DUT), ainsi que les formations post-DUT et la préparation aux diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).

■ **Non-bacheliers.** En ce qui concerne les étudiants étrangers, cela indique que ces étudiants n'ont pas obtenu un baccalauréat français mais un titre étranger admis nationalement en équivalence du baccalauréat.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE.

Les étudiants étrangers dans les universités

[1] Évolution des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) (France métropolitaine + DOM)

	1985 1986	1990 1991	1995 1996	1999 2000	2001 2002	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009 (2)
Effectifs	128 141	131 901	126 366	125 688	154 749	194 194	202 836	209 523	208 007	204 290	206 475
dont non-bacheliers	79 487	84 990	74 746	71 428	100 371	139 569	149 307	158 689	160 701	159 368	162 687
Variation annuelle (%)		4,0	-3,5	6,1	12,5	11,1	5,3 (1)	3,3	-0,7	-1,8	1,5 (3)
Proportion d'étudiants étrangers (%)	13,5	11,4	8,7	9,0	11,3	13,6	14,2	14,7	14,9	15,0	15,4

(1) L'évolution en 2004-2005 par rapport à 2003-2004 est calculée à champ constant, c'est-à-dire en incluant les étudiants de Paris IX-Dauphine. Pour le calcul de l'évolution en 2005-2006 par rapport à 2004-2005, les effectifs de Paris-Dauphine ne sont pas pris en compte. (2) Les étudiants inscrits dans les IUFM ne sont pas comptabilisés. (3) La variation est calculée à champ constant, en excluant les IUFM et les écoles d'ingénieurs sorties du champ en 2008-2009.

[2] Répartition des étudiants de nationalité étrangère dans les universités (hors IUFM) par origine et par discipline en 2008-2009 (France métropolitaine + DOM)

	Sciences Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences humaines	Sciences, STAPS	Médecine, odontologie, pharmacie	IUT	Total	% par nationalité	Dont femmes (en %)	Dont non- bacheliers (en %)
Europe	7 547	7 070	20 622	6 533	3 991	1 028	46 791	22,7	68,4	78,6
Union européenne	6 312	4 705	16 754	5 384	3 389	777	37 321	18,1	67,6	78,6
Allemagne	1 053	653	2 860	922	421	162	6 071	2,9	67,1	80,5
Italie	640	374	2 390	845	384	44	4 677	2,3	63,6	84,7
Roumanie	637	630	1 257	522	690	52	3 788	1,8	76,3	88,7
Espagne	375	316	1 484	580	307	69	3 131	1,5	63,3	81,9
Pologne	465	434	1 402	364	135	36	2 836	1,4	80,1	84,7
Belgique	398	314	891	403	449	83	2 538	1,2	55,5	60,2
Royaume-Uni	448	140	1 308	220	116	73	2 305	1,1	63,5	66,3
Portugal	318	312	871	380	227	155	2 263	1,1	63,2	34,2
Bulgarie	414	529	827	218	95	8	2 091	1,0	72,5	89,6
Grèce	388	123	932	242	124	9	1 818	0,9	69,3	89,1
Luxembourg	268	275	492	192	224	16	1 467	0,7	50,6	84,0
Europe hors UE	1 235	2 365	3 868	1 149	602	251	9 470	4,6	71,9	78,5
Fédération de Russie	407	833	1 572	339	165	55	3 371	1,6	79,6	86,5
Afrique	10 244	24 075	18 470	28 258	11 515	3 837	96 399	46,7	41,9	73,8
Maroc	1 529	6 879	2 838	6 852	2 083	1 477	21 658	10,5	42,1	71,0
Algérie	1 488	2 859	4 527	5 859	3 796	248	18 777	9,1	41,2	75,8
Tunisie	547	1 711	1 816	4 225	1 670	167	10 136	4,9	44,8	79,7
Sénégal	1 150	2 377	1 746	2 213	223	539	8 248	4,0	37,7	80,7
Cameroun	772	1 156	774	1 541	692	163	5 098	2,5	48,0	64,4
Gabon	537	761	808	781	114	372	3 373	1,6	47,3	75,0
Madagascar	312	1 031	615	729	488	113	3 288	1,6	55,1	65,0
Côte-d'Ivoire	615	1 004	552	510	345	87	3 113	1,5	45,0	58,2
Guinée	369	1 113	280	1 003	166	78	3 009	1,5	25,4	87,7
Congo	466	563	477	555	270	156	2 487	1,2	41,2	64,7
Bénin	298	577	286	461	213	49	1 884	0,9	33,1	78,8
Mali	339	628	363	323	141	27	1 821	0,9	34,5	83,0
Maurice	176	362	433	357	292	25	1 645	0,8	50,0	72,1
Asie	3 395	11 679	14 448	11 585	3 459	1 840	46 406	22,5	54,1	88,3
Chine	870	6 871	6 297	4 834	206	1 075	20 153	9,8	59,4	95,3
Viet Nam	201	2 076	648	1 497	391	218	5 031	2,4	54,0	90,4
Liban	379	520	634	2 064	786	19	4 402	2,1	38,0	76,8
Syrie	103	133	465	548	962	5	2 216	1,1	27,5	89,9
Turquie	430	382	760	309	90	72	2 043	1,0	59,7	64,6
Corée du Sud	98	114	1 257	115	52	14	1 650	0,8	72,6	81,9
Iran	195	158	612	486	174	11	1 636	0,8	51,4	84,7
Japon	102	64	1 091	78	26	7	1 368	0,7	71,1	93,0
Amériques	1 959	2 096	8 968	2 391	783	197	16 394	7,9	61,6	81,6
Etats-Unis	278	147	2 635	1 815	42	12	3 295	1,6	72,2	89,3
Brésil	366	354	1 426	395	147	27	2 715	1,3	63,0	88,6
Colombie	299	343	1 115	323	76	32	2 188	1,1	63,1	80,3
Mexique	148	211	719	303	34	16	1 431	0,7	59,7	86,1
Haiti	214	241	536	179	64	24	1 258	0,6	42,9	62,5
Canada	185	100	592	152	92	28	1 149	0,6	64,1	82,7
Océanie	59	22	192	46	13	2	334	0,2	64,4	84,7
Apatriotes ou non déclarés	17	17	57	32	16	12	151	0,1	53,6	41,7
Ensemble	23 221	44 959	62 757	48 845	19 777	6 916	206 475	100,0	52,3	78,8
Proportion d'étrangers	12,6	25,4	15,7	18,1	10,2	5,9	15,4			

Présentation

Si la quasi-totalité des bacheliers généraux poursuit des études supérieures l'année suivant l'obtention du baccalauréat, ils ne sont que trois lauréats sur quatre des séries technologiques à entreprendre un tel cursus. Près d'un bachelier professionnel sur quatre poursuit des études supérieures.

À la session 2008, les effectifs de bacheliers dans les séries générales (- 0,7 %), technologiques (- 1,2 %) et professionnelles (- 1,6 %) ont diminué. Cependant, les taux d'inscription de ces bacheliers dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, à la rentrée 2008, sont en hausse, à l'exception des disciplines générales de l'université (- 2 points pour les séries de baccalauréat général).

L'université demeure la filière privilégiée de poursuite des nouveaux bacheliers généraux. En 2008, le taux d'inscription immédiate des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) diminue pour la cinquième année consécutive. Il s'établit à 53,6 %. Dans les filières courtes, il progresse : il atteint 11 % en IUT et 8,9 % en STS. Ce taux ne tient pas compte des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des poursuites d'études sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

L'orientation en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) concerne 13,8 % des bacheliers généraux, soit une augmentation de 0,5 point par rapport à l'année précédente. Le nombre de bacheliers technologiques a diminué de 1,2 % entre les deux dernières sessions. Leur taux d'inscription est en hausse cette année et s'établit à 75,5 %. La progression concerne principalement les IUT Tertiaire (+ 0,4 point) et les STS Services (+ 1,7 point). Le taux d'inscription vers les disciplines générales de l'université, où s'orientent 15,8 % des bacheliers technologiques, est stable. Au total, 43,1 % des bacheliers technologiques s'inscrivent en STS et 9,8 % en IUT. Les bacheliers professionnels sont peu nombreux à poursuivre leurs études l'année suivant l'obtention du baccalauréat. Cependant, leurs effectifs ne cessent de progresser et représentent en 2008, 23,4 % du nombre total de lauréats de la voie professionnelle. Les STS constituent la filière qui accueille le plus grand nombre de bacheliers professionnels (17,4 %) avant les disciplines générales de l'université hors IUT (4,7 %).

Sources : MESR-DGESIP-DGRI-SIES.

- Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE.
- Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.), des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27 bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur artistique (n° 48).
- Données du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Définitions

■ **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.

■ **Accès à l'enseignement supérieur.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plus d'une filière, les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des **inscriptions de nouveaux bacheliers** dans le supérieur (ce qui explique que le taux puisse être supérieur à 100 %). Les "doubles inscriptions CPGE-université" concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de "doubles inscriptions" (CPGE-université).

■ **Le champ "universités"** ne prend en compte que les 82 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi. Il ne prend plus en compte :

- les trois universités de technologies, les trois Instituts nationaux polytechniques et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, comptabilisés avec les effectifs des écoles d'ingénieurs non universitaires (cycle prépa ou formation ingénieurs) ;
- les cinq établissements spécifiques à la région parisienne (IEP, INALCO, l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du Globe de Paris et Paris-Dauphine), comptabilisés avec les effectifs des "formations et autres écoles de spécialités diverses".

■ **Formations et autres écoles de spécialités diverses.** Cette rubrique regroupe des établissements, essentiellement privés, qui recrutent au niveau du baccalauréat.

■ **STS et CPGE.** Sections de techniciens supérieurs. Classes préparatoires aux grandes écoles.

■ **Formations d'ingénieurs en partenariat (ex-NFI)** Effectifs pris en compte depuis 2002-2003.

■ **Champ :** France métropolitaine + DOM.

[1] Taux d'inscription immédiate des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 2008-2009 (%) (France métropolitaine + DOM)

Établissements	Baccalauréat général				Rappel 2007-2008
	L	ES	S	Total	
Universités (1)	69,1	63,8	63,6	64,6	66,3
Disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	66,8	51,3	50,6	53,6	55,6
IUT secondaire	0,0	0,2	8,7	4,6	4,4
IUT tertiaire	2,3	12,3	4,3	6,4	6,3
STS	11,1	11,8	6,5	8,9	8,3
production (2)	2,7	0,9	3,3	2,5	2,1
services (hors DCG : diplôme de comptabilité et gestion)	8,3	10,9	3,2	6,5	6,2
CPGE	8,0	6,4	20,1	13,8	13,3
CPGE éco	0,2	4,9	3,3	3,2	3,1
CPGE lettres	7,8	1,5	1,0	2,4	2,3
CPGE sciences (2)	0,0	0,0	15,7	8,2	7,9
Autres formations	9,7	13,1	12,8	12,3	11,4
Écoles d'ingénieurs non univ (4)	0,0	0,0	4,3	2,2	2,0
cycle prépa intégré	0,0	0,0	1,8	0,9	0,9
formation ingénieurs	0,0	0,0	2,5	1,3	1,2
Formations d'ingénieurs en partenariat (4)	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	1,1	5,6	1,9	2,9	2,6
Facultés privées (5)	2,1	1,9	0,9	1,4	1,2
Écoles de notariat	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Écoles d'architecture	0,2	0,2	0,8	0,5	0,5
Écoles supérieurs artistiques et culturelles	3,7	0,9	0,7	1,3	1,2
Écoles paramédicales (5)	0,8	1,7	1,2	1,3	1,5
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,3	0,4	0,0	0,2	0,2
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	1,4	2,3	2,9	2,4	2,1
Taux d'inscription : baccalauréat général	97,9	95,1	103,0	99,7	99,3
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	47 763	81 812	149 158	278 733	279 809
Bacheliers 2008	48 810	86 050	144 838	279 698	281 733

Établissements	Baccalauréat technologique				Bac pro		Rappel 2007-2008
	STI	STG	Autres (3)	Total	Pro	Rappel 2007-2008	
Universités (1)	23,7	29,4	19,6	25,5	25,3	5,4	5,7
Disciplines générales, de santé et formations ingénieurs	6,1	19,8	16,2	15,8	15,8	4,7	5,0
IUT secondaire	14,7	0,1	2,9	4,1	4,3	0,2	0,2
IUT tertiaire	2,9	9,5	0,5	5,7	5,3	0,5	0,5
STS	58,9	45,0	25,6	43,1	42,3	17,4	15,6
production (2)	53,0	0,9	12,5	15,7	16,7	7,6	6,9
services (hors DCG)	6,0	44,1	13,2	27,3	25,6	9,8	8,7
CPGE	2,5	1,3	0,6	1,4	1,3	0,0	0,0
CPGE éco	0,0	1,3	0,0	0,7	0,6	0,0	0,0
CPGE lettres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CPGE sciences (2)	2,5	0,0	0,6	0,7	0,7	0,0	0,0
Autres formations	3,8	4,4	9,1	5,5	5,4	0,6	0,6
Écoles d'ingénieurs non univ. (4)	0,7	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,0
cycle prépa intégré	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
formation ingénieurs	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Formations d'ingénieurs en partenariat	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0,2	1,3	0,2	0,8	0,7	0,1	0,1
Facultés privées	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0
Écoles de notariat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Écoles d'architecture	0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Écoles supérieurs artistiques et culturelles	1,0	0,4	0,4	0,5	0,5	0,3	0,2
Écoles paramédicales (5)	0,1	0,4	7,2	2,2	2,4	0,1	0,1
Écoles préparant aux fonctions sociales (6)	0,0	0,1	0,6	0,2	0,2	0,0	0,0
Formations et autres écoles de spécialités diverses (7)	1,4	1,9	0,4	1,4	1,1	0,1	0,2
Taux d'inscription : bac techno. ou pro.	88,9	80,1	55,0	75,5	74,3	23,4	21,9
Inscriptions des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	27 387	55 585	19 623	102 595	102 230	24 193	22 949
Bacheliers 2008	30 790	69 399	35 697	135 886	137 605	103 311	104 975

(1) Uniquement les 82 universités et le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi. (2) Y compris les CPGE ou les STS dépendant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (3) STL, SMS, Hôtellerie, STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant), TMD (techniques de la musique et de la danse). (4) Y compris les 3 universités de technologies, les 3 INP et l'ENS nature et paysage de Blois. (5) Données de l'année 2007-2008. (6) Données de l'année 2006-2007. (7) Y compris les 5 établissements parisiens (IEP, INALCO, Observatoire et Institut de physique du Globe, établissement Paris-Dauphine), les diplômes de comptabilité et gestion (ex-DPECF) et les classes préparatoires aux études supérieures (CPES).

Présentation

78 % des bacheliers 2008 s'inscrivent dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur hors apprentissage. Après avoir connu une relative stabilité entre 2000 et 2005, suivie d'une baisse en 2006 et 2007, le taux d'inscription immédiate des bacheliers augmente de 1 point en 2008. Globalement, la diminution des taux est sensible à l'université, quel que soit le baccalauréat d'origine. Ainsi, sur la période 2005-2008, le taux de poursuite d'études des nouveaux bacheliers vers les formations générales de l'université (qui à elles seules rassemblent de 48 % à 44 % de l'ensemble de ces nouveaux bacheliers) est en baisse (- 5,1 points sur cette période). Cette baisse est moins forte pour les bacheliers professionnels, mais elle concerne une population beaucoup plus faible. Les taux d'inscription dans les formations sélectives (CPGE, IUT, STS), qui sont plus contingentes et liées à leur capacité d'accueil, sont en progression. Ainsi, à la rentrée 2008, 40,4 % des bacheliers généraux et technologiques se sont orientés vers les filières sélectives (CPGE, IUT, STS), soit une hausse de 1,2 point par rapport à 2007. De même, les taux d'inscription des "autres formations" ne cessent de croître quelle que soit la série du baccalauréat.

Bien que la quasi-totalité des bacheliers généraux accède immédiatement à l'enseignement supérieur, leur taux d'accès à l'université (hors IUT) baisse sensiblement depuis la rentrée 2004. En 2008, les nouveaux bacheliers généraux sont moins nombreux à s'être inscrits à l'université que l'année dernière : 53,6 % (soit 2 points de moins). Les bacheliers scientifiques (série S) se distinguent par une orientation diversifiée, fortement tournée vers les classes préparatoires : 20,1 % de ces bacheliers s'y inscrivent.

Le taux d'inscription des bacheliers technologiques est en hausse cette année et s'établit à 75,5 %. Les filières professionnelles courtes, et particulièrement les STS, sont les principales filières où s'inscrivent 43,1 % des bacheliers technologiques. Les bacheliers STI s'y orientent majoritairement (58,9 %). La part des bacheliers professionnels qui entreprennent immédiatement des études supérieures s'établit à 23,4 %. Ces taux ne tiennent cependant compte ni des inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage, ni des bacheliers professionnels étudiant sous contrat de professionnalisation, ni des bacheliers étudiant dans l'enseignement supérieur à l'étranger.

Définitions

■ **Taux d'accès.** Un même étudiant pouvant s'inscrire dans plusieurs filières, les taux d'accès élémentaires par filière ne sont pas additifs. Les données présentées ici se rapportent non pas à des individus mais à des **inscriptions de nouveaux bacheliers** dans le supérieur (en additionnant les cinq taux d'une colonne du tableau, on peut trouver un résultat supérieur à 100 %. Les "doubles inscriptions CPGE-université" concernent les bacheliers généraux, essentiellement les bacheliers scientifiques et constituent la majorité des doubles inscriptions). Des conventions de coopération pédagogique sont passées entre lycées et établissements de poursuite d'études, suite au décret n° 2007-692 du 3 mai 2007, relatif à l'organisation et au fonctionnement des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dans le cadre de l'architecture européenne des études. Ces conventions devraient faciliter la validation de crédits et l'intégration d'étudiants de CPGE en licence et ainsi faire baisser le nombre de "doubles inscriptions" (CPGE-université).

■ **Les "autres formations"** correspondent aux écoles d'ingénieurs non universitaires, aux établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (commerce, gestion, vente, comptabilité, notariat, architecture, spécialités diverses), aux écoles d'arts et de la culture, aux facultés privées, aux écoles paramédicales et de formations sociales. Pour les écoles paramédicales et les formations d'ingénieurs en partenariat, les données sont celles de 2007-2008. Pour les formations sociales, les données sont celles de 2006-2007.

Les **années** figurant dans les tableaux représentent les dates de rentrée : ainsi 2008 signifie rentrée universitaire 2008 ou année universitaire 2008-2009.

Ces résultats correspondent au champ France métropolitaine + DOM.

Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES.

– Systèmes d'informations SCOLARITÉ et SISE.

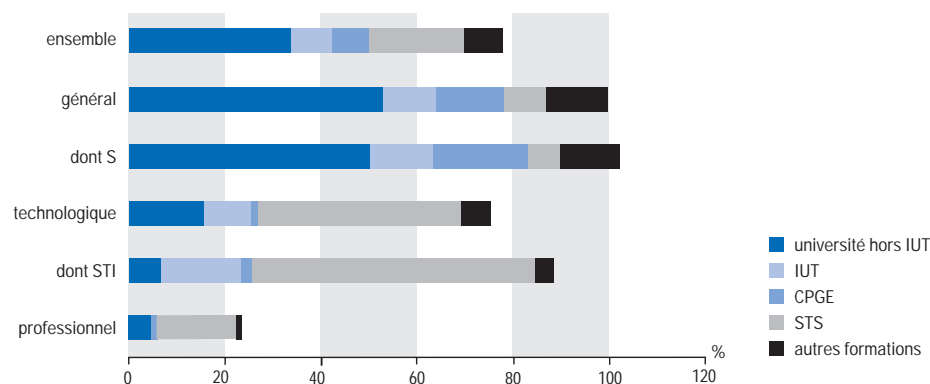
– Enquêtes auprès des effectifs et diplômés des écoles de commerce et des autres écoles (juridiques, etc.) et des établissements d'enseignement supérieur privés (n° 26), des formations d'ingénieurs en partenariat (n° 27bis), des écoles de formation sanitaire et sociale (n° 39) et des écoles d'enseignement supérieur.

[1] Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)

		1997	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Baccalauréat général	Université hors IUT	66,7	61,8	61,5	62,4	62,8	62,1	61,3	58,8	55,6	53,6
	IUT	9,8	11,2	11,5	11,4	10,7	10,7	10,4	10,5	10,7	11,0
	CPGE	13,0	12,6	13,1	13,6	13,0	13,6	13,3	13,2	13,3	13,8
	STS	9,0	9,0	8,9	8,4	8,0	7,8	7,7	7,8	8,3	8,9
	Autres formations	7,7	9,1	9,6	9,7	9,7	10,8	11,1	10,8	11,4	12,3
dont baccalauréat S	Université hors IUT	62,5	57,1	56,5	58,2	59,1	58,2	57,7	55,6	53,1	50,6
	IUT	13,2	14,6	15,0	14,6	13,5	13,6	13,2	12,9	13,1	13,0
	CPGE	21,0	19,1	20,2	20,6	19,8	20,8	20,0	19,2	20,0	20,1
	STS	7,2	7,0	7,0	6,7	6,3	6,0	5,9	6,1	6,2	6,5
	Autres formations	8,4	10,1	10,6	10,4	10,4	11,3	11,4	10,7	11,8	12,8
Baccalauréat technologique	Université hors IUT	22,0	19,1	18,2	17,8	18,1	18,1	18,1	17,4	15,8	15,8
	IUT	10,2	9,1	9,3	9,5	10,0	10,2	10,4	9,9	9,5	9,8
	CPGE	0,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4
	STS	46,1	44,5	44,7	45,8	45,1	44,1	44,0	42,5	42,3	43,1
	Autres formations	3,0	3,9	3,9	4,2	4,2	4,7	5,0	5,0	5,4	5,5
dont baccalauréat STI	Université hors IUT	8,2	7,3	7,7	7,7	8,2	8,3	8,2	7,9	6,7	6,1
	IUT	17,7	16,2	16,3	16,6	17,2	17,7	18,5	17,9	16,5	17,5
	CPGE	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,1	2,2	2,4	2,3	2,5
	STS	62,5	60,5	61,6	63,0	60,6	58,2	59,8	57,9	56,3	58,9
	Autres formations	0,9	2,3	2,0	2,3	2,2	2,3	2,5	2,8	2,8	3,8
Ensemble général et techno.	Université hors IUT	51,7	46,4	45,7	46,6	47,3	46,5	46,5	45,0	42,5	41,3
	IUT	9,9	10,5	10,7	10,7	10,4	10,5	10,4	10,3	10,4	10,6
	CPGE	8,9	8,4	8,7	9,1	8,9	9,2	9,1	9,2	9,4	9,7
	STS	21,5	21,8	21,9	21,7	20,9	20,6	20,1	19,3	19,4	20,1
	Autres formations	6,1	7,2	7,5	7,7	7,8	8,6	9,0	8,9	9,4	10,1
Baccalauréat professionnel	Université hors IUT	6,8	6,4	5,8	6,0	6,3	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7
	IUT	0,8	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,8
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	STS	8,9	9,7	10,9	12,8	14,4	15,2	15,7	15,5	15,6	17,4
	Autres formations	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Tous baccalauréats (généraux, technologiques et professionnels)	Université hors IUT	44,5	39,2	38,3	38,9	39,8	38,9	39,1	37,5	35,0	34,0
	IUT	8,5	8,7	8,8	8,8	8,7	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6
	CPGE	7,5	6,9	7,1	7,4	7,3	7,4	7,4	7,4	7,5	7,8
	STS	19,5	19,6	19,9	20,0	19,7	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6
	Autres formations	5,3	6,0	6,2	6,4	6,5	7,1	7,5	7,3	7,6	8,2

(1) Voir la rubrique "Définitions".

[2] Taux d'inscription immédiate des bacheliers 2008 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur (1) (France métropolitaine + DOM)



(1) La somme des taux peut être supérieure à 100% (voir rubrique "Définitions").

Présentation

Les bacheliers généraux constituent les trois quarts des entrants de 2007-2008 en première année de l'enseignement supérieur universitaire (76,1 %) [1]. Si la part des bacheliers technologiques parmi les entrants est plus modérée (15,6 %), celle des lauréats d'une série professionnelle est très faible (2,9 %). Les étudiants qui bénéficient d'une dispense du baccalauréat représentent 5,4 % des entrants.

La proportion de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en médecine (93,7 %), pharmacie (91,9 %) et en filière d'ingénieurs (91,9 %). Dans ces trois filières, les bacheliers scientifiques constituent l'essentiel des effectifs (90,9 %, 90,8 % et 91,3 %).

Les bacheliers généraux sont aussi très nombreux en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (85,0 %), en sciences fondamentales et applications (85,4 %) et en droit-sciences politiques (80,3 %).

En revanche, seulement 55,8 % des entrants en AES sont titulaires d'un baccalauréat général, les bacheliers technologiques représentant près d'un tiers des nouveaux inscrits. De même, les titulaires d'un baccalauréat professionnel y sont plus représentés que dans d'autres disciplines (9,7 % des entrants).

Près de deux tiers des entrants de 2007-2008 en première année de l'enseignement supérieur universitaire poursuivent dans la même discipline l'année suivante, qu'il s'agisse d'un redoublement en première année ou d'un passage en deuxième année [2]. Un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière universitaire, tandis que plus d'un quart des entrants quitte, provisoirement ou définitivement, le système universitaire. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils arrêtent leurs études : certains d'entre eux poursuivent dans d'autres filières du supérieur. C'est en IUT que le taux de poursuite dans la même discipline est le plus important (83,6 %). Il est également élevé dans la filière ingénieurs (79,8 %), en pharmacie (75,3 %) et en médecine (65,8 %).

Dans les disciplines universitaires générales, le taux de poursuite dans la même filière varie fortement. Il est supérieur à 60 % dans deux disciplines : droit-sciences politiques (66,7 %) et STAPS (66,2 %). Il est plus modéré en lettres-sciences du langage-arts (51,7 %) et en langues (51,2 %). C'est en AES qu'il est le plus faible, à peine un étudiant sur deux poursuivant ses études dans cette discipline.

La réorientation vers une autre discipline universitaire est plus fréquente pour les entrants en médecine (15,9 %), dans la filière ingénieurs (14,9 %) et en sciences économiques-gestion (hors AES) (14,4 %). La part des réorientations est beaucoup plus faible en STAPS (6,1 %) et en IUT (3,9 %).

Dans les disciplines universitaires générales, les étudiants qui ne se réinscrivent pas à l'université l'année suivante sont plus nombreux en AES (39,9 %), en lettres-sciences du langage-arts (36,5 %) et en langues (36,4 %) qu'en STAPS (27,7 %) ou en droit (24,2 %).

Les taux de sortie de l'université sont très faibles en filières ingénieurs (5,3 %) et demeurent modérés en médecine (18,3 %), en pharmacie (14,5 %) et en IUT (12,5 %).

Définitions

■ **Champ.** La répartition des entrants de 2007-2008 en première année d'enseignement universitaire et leur devenir l'année suivante sont calculés sur le champ France métropolitaine + DOM.

■ **Non-bacheliers.** Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité de droit ou du DAEU. Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

■ **Entrant.** Étudiant s'inscrivant pour la première fois en première année de l'enseignement supérieur à l'université (y compris en IUT, écoles d'ingénieurs universitaires internes ou rattachées, diplômés d'université).

■ **Première année de l'enseignement supérieur universitaire.** Sont prises en compte les formations dispensées à l'université d'une durée d'au moins un an, donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université et ouvertes aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence.

■ **Taux de poursuite dans la discipline.** Proportion d'entrants de 2007-2008 inscrits dans la même discipline l'année suivante, en 2008-2009. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année de l'enseignement supérieur à l'université.

■ **Taux de réorientation vers une autre discipline.** Proportion d'entrants de 2007-2008 inscrits l'année suivante, en 2008-2009, dans une discipline universitaire différente de celle choisie initialement.

■ **Taux de sortie.** Proportion d'entrants de 2007-2008 non réinscrits à l'université l'année suivante.

■ **AES.** Filières administrative, économique et sociale des universités.

■ **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Source : MESR-DGESIP-DGRI SIES / Enquêtes SISE.

[1] Répartition des entrants de 2007-2008 en première année d'enseignement supérieur universitaire par filière et série de baccalauréat (1) (France métropolitaine + DOM)

	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique			Baccalauréat professionnel	Dispensés sur titre	Total général
	Littéraire	Économique	Scientifique	Total	STT	Autres	Total			
Droit - sciences politiques	20,2	44,2	15,9	80,3	10,6	1,9	12,5	3,4	3,8	100,0
Sciences économiques-gestion (hors AES)	1,8	47,7	22,2	71,7	12,4	1,6	14,0	4,4	9,9	100,0
AES	3,3	47,3	5,2	55,8	25,3	3,9	29,2	9,7	5,3	100,0
Lettres-sciences du langage-arts	50,9	12,6	10,5	74,0	4,5	4,1	8,6	3,0	14,4	100,0
Langues	40,4	23,6	10,1	74,1	12,0	2,7	14,7	3,2	8,0	100,0
Sciences humaines et sociales	27,6	30,5	12,2	70,3	11,1	8,7	19,8	5,0	4,9	100,0
Sciences fondamentales et applications	0,4	2,9	82,1	85,4	0,8	6,0	6,8	1,2	6,6	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	0,6	2,2	82,2	85,0	0,7	9,5	10,2	0,9	3,9	100,0
STAPS	4,6	24,8	38,7	68,1	13,6	10,5	24,1	5,9	1,9	100,0
Médecine	0,7	2,1	90,9	93,7	0,3	3,6	3,9	0,2	2,2	100,0
Pharmacie	0,2	0,9	90,8	91,9	0,4	3,8	4,2	0,4	3,5	100,0
Ingénieurs	0,2	0,4	91,3	91,9	0,0	3,5	3,5	0,0	4,6	100,0
IUT	2,6	22,9	41,1	66,6	13,9	15,0	28,9	1,7	2,8	100,0
Ensemble	14,5	23,4	38,2	76,1	9,1	6,5	15,6	2,9	5,4	100,0

[2] Devenir un an après des entrants de 2007-2008 en première année d'enseignement supérieur universitaire (France métropolitaine + DOM)

	Poursuite dans la même discipline	Réorientation vers une autre filière universitaire	Non réinscription à l'université	Total
Droit-sciences politiques	66,7	9,1	24,2	100,0
Sciences économiques-gestion (hors AES)	53,1	14,4	32,5	100,0
AES	47,5	12,6	39,9	100,0
Lettres-sciences du langage-arts	51,7	11,8	36,5	100,0
Langues	51,2	12,4	36,4	100,0
Sciences humaines et sociales	54,0	10,0	36,0	100,0
Sciences fondamentales et applications	56,4	13,1	30,5	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	58,6	12,6	28,8	100,0
STAPS	66,2	6,1	27,7	100,0
Médecine	65,8	15,9	18,3	100,0
Pharmacie	75,3	10,2	14,5	100,0
Ingénieurs	79,8	14,9	5,3	100,0
IUT	83,6	3,9	12,5	100,0
Ensemble	62,8	10,5	26,7	100,0

Présentation

Après avoir passé entre sept et onze ans dans l'enseignement secondaire, 53 % des élèves de la cohorte entrée en sixième en 1995 ont accédé à l'enseignement supérieur après leur réussite au baccalauréat.

Treize ans après leur entrée au collège, 45 % de ceux qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur, ne font plus d'études et ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur [1] alors que 38 % poursuivent toujours leurs études : 16 % sont inscrits en master ou en IUFM, 6 % en licence et 16 % dans une autre formation. Enfin, 17 % des bacheliers du panel 1995 sont sortis de l'enseignement supérieur sans avoir obtenu de diplôme.

Des différences importantes apparaissent dans les parcours des étudiants du panel 1995 selon les types de baccalauréat obtenus [2]. Ainsi, la moitié des bacheliers généraux poursuivent toujours leurs études, alors que ce n'est le cas que pour deux sur dix des bacheliers technologiques ou professionnels. Ces derniers ont souvent arrêté après l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 2 (37 % des bacheliers professionnels et 32 % des bacheliers technologiques contre 10 % des bacheliers généraux). Près de la moitié des bacheliers professionnels qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur n'ont pas obtenu de diplôme, ce qui n'est le cas que de 26 % des bacheliers technologiques et 8 % des bacheliers généraux. L'orientation prise après le baccalauréat joue un rôle important [3]. Les bacheliers qui s'étaient inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) après leur baccalauréat sont en 2008 les plus nombreux à toujours continuer leurs études (68 %) le plus souvent en école d'ingénieurs ou de commerce, et lorsqu'ils ne font plus d'études, c'est après avoir validé un diplôme de niveau bac + 4 ou bac + 5 (27 %). Parmi ceux qui s'étaient inscrits en licence, six étudiants sur dix sont toujours en formation (34 % en master ou en IUFM) et 14 % ont abandonné leurs études sans obtenir de diplôme de l'enseignement supérieur. C'est le cas aussi du quart de ceux qui étaient inscrits en sections de techniciens supérieurs (STS).

Définitions

■ **Le panel 1995**, représentatif au 1/40^e de la population scolarisée en sixième (enseignement spécialisé compris) en septembre 1995, a été constitué en retenant tous les élèves nés le 17 de chaque mois (à l'exception des mois de mars, juillet et octobre) et scolarisés en sixième dans les établissements publics ou privés de la France métropolitaine. Les élèves ont été suivis tout au long de leur scolarité secondaire et peuvent avoir obtenu leur baccalauréat en 2002, 2003, 2004, 2005 ou 2006.

Les bacheliers du panel 1995 font l'objet d'une interrogation individuelle annuelle aussi longtemps qu'ils poursuivent leurs études, au plus jusqu'à l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5.

■ **Population étudiée**. Bacheliers scolarisés en France métropolitaine (hors ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche). Les candidats individuels, ainsi que ceux qui ont préparé leur baccalauréat par correspondance ou par la formation continue, ne sont pas représentés.

■ **CPGE**. Classe préparatoire aux grandes écoles.

■ **STS**. Section de techniciens supérieurs.

■ **IUT**. Institut universitaire de technologie.

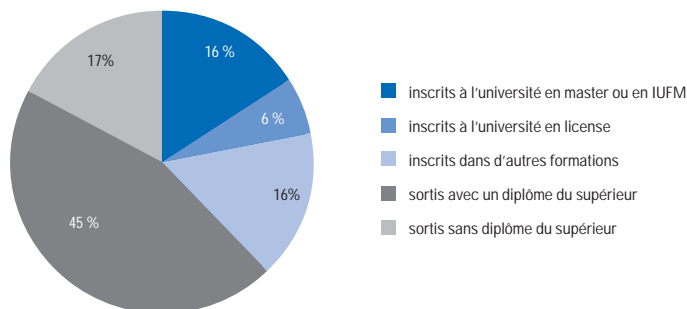
■ **DUT**. Diplôme universitaire de technologie.

■ **BTS**. Brevet de technicien supérieur.

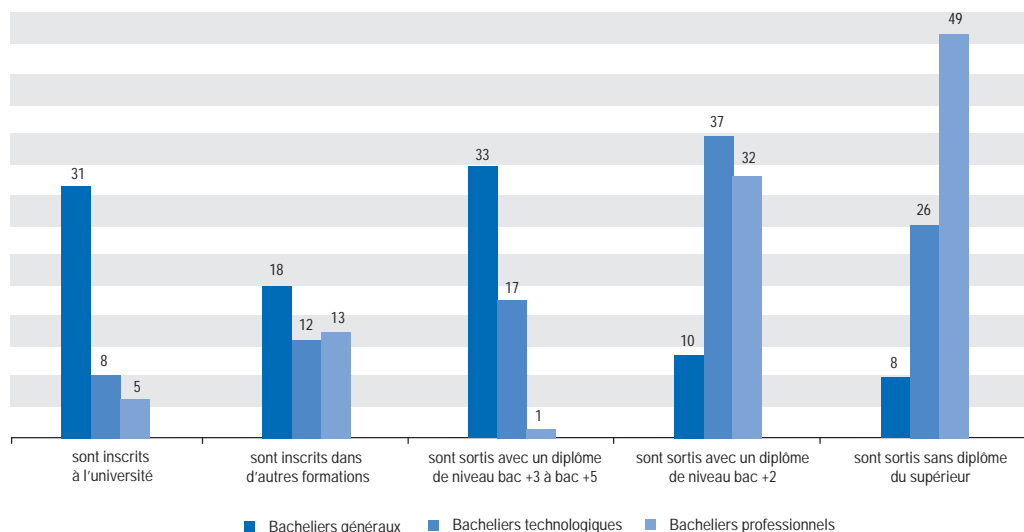
■ **IUFM**. Institut de formation des maîtres.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES, panel 1995 (enseignement supérieur).

[1] Situation 13 ans après des bacheliers entrés en sixième en 1995 et ayant poursuivi des études après l'obtention de leur baccalauréat (%) (France métropolitaine)



[2] Situation 13 ans après des bacheliers entrés en sixième en 1995 et ayant poursuivi des études après l'obtention de leur baccalauréat, selon le type de baccalauréat obtenu (%) (France métropolitaine)



[3] Devenir des bacheliers du panel 1995, treize ans après leur entrée en sixième, selon leur orientation prise l'année après le baccalauréat (%) (France métropolitaine)

Orientation prise l'année après le bac	Toujours en formation				Arrêt de la formation après obtention d'un diplôme de niveau				Sortis sans diplôme	Ensemble
	En licence	En master ou IUFM	Autres formations	Total en formation	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4 ou Bac + 5	Total diplômés		
CPGE	3	21	44	68	1	3	27	31	1	100
Licence	10	34	18	62	6	10	8	24	14	100
BTS	3	3	10	16	46	10	3	59	26	100
IUT	4	15	17	36	23	19	16	58	6	100
Autres sup	3	6	28	37	6	33	10	49	14	100